



***Plan de services de garde d'enfants de
Brantford/Brant***

2006 - 2009

Incluant des éléments de l'initiative

Meilleur départ

Résumé

En tant qu'agent désigné de prestation de « services de garde d'enfants » pour Brantford et le comté de Brant, la Corporation de la Ville de Brantford doit, conformément aux exigences du gouvernement de l'Ontario, soumettre des plans triennaux de services de garde d'enfants. Le plan faisant l'objet du présent document couvre la période allant de 2006 à 2009. Les plans de services de garde d'enfants offrent des renseignements détaillés sur les programmes, les services et les enjeux courants touchant la collectivité. Le présent plan comporte également une série de buts relatifs à la prestation et à la gestion des services de garde d'enfants au cours des trois années visées.

Le Plan de services de garde d'enfants 2006-2009 est basé sur un certain nombre de consultations menées auprès de fournisseurs de services de garde d'enfants et de parents, ainsi que sur des données pertinentes. Cette information réunie a fourni des détails sur les pressions exercées sur le système, les réussites de ce dernier et les changements auxquels il doit faire face. Les sources d'information comprenaient les données du recensement de 2001 de Statistique Canada, ainsi que des données provenant de sources locales. Nous avons combiné l'information obtenue et les données colligées en vue d'établir une base de discussions dans le cadre des tables de planification communautaire réunissant entre autres le Child Care Advisory Committee (ci-après appelé le Comité consultatif sur les services de garde d'enfants) et le groupe des fournisseurs de services de garde d'enfants.

La ville de Brantford et le comté de Brant posent un défi en ce qui concerne la prestation de services de garde d'enfants. Même s'il s'agit d'une collectivité relativement petite, on y retrouve une grande diversité sur le plan des besoins en matière de services, tant dans la ville de Brantford que dans le comté de Brant. Le transport rural demeure un obstacle considérable, le moment venu d'accéder aux services de garde d'enfants.

Les programmes de garde d'enfants offerts à Brantford et dans le comté de Brant ont connu une certaine stabilité au cours des trois dernières années. Quatre-vingt-onze places supplémentaires ont été offertes, ce qui porte le nombre total de places à 1 174. Le système doit toujours faire face à d'importants problèmes, tels que celui lié aux subventions, à la rémunération et aux programmes. Par conséquent, le recrutement et la fidélisation d'un personnel compétent sont devenus un enjeu majeur.

Au cours des trois prochaines années, soit de 2006 à 2009, nous mettrons l'accent sur le maintien et l'amélioration de notre système de services de garde. Les principaux objectifs de ce plan sont les suivants :

- faciliter l'accès à des services de garde de haute qualité
- augmenter la disponibilité de services de garde de haute qualité
- promouvoir l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers
- reconnaître l'apport de tous les fournisseurs de soins
- promouvoir l'importance d'une éducation de la petite enfance de qualité ainsi que celle d'une croissance saine et d'un développement sain
- procéder à la mise en œuvre intégrale de l'initiative Meilleur départ.

C'est l'initiative Meilleur départ qui aura le plus d'impact sur le système au cours des trois prochaines années. Cette initiative est un programme provincial ayant pour but d'offrir aux enfants et à leurs parents une transition harmonieuse entre l'éducation de la petite enfance et l'intégration au système scolaire. Même si nous allons d'abord mettre l'accent sur l'accroissement du nombre de places au sein des services de garde agréés destinés aux enfants de la maternelle et du jardin, accessibles en dehors des heures normales de classe, nous augmenterons également le nombre de places de garde destinées aux enfants âgés de 0 à 4 ans. Ce processus exigera un effort concerté de la part des parents, des conseils scolaires, des fournisseurs de services de garde, des représentants de programmes communautaires et des délégués municipaux. L'initiative Meilleur départ offrira 230 places supplémentaires au cours des trois prochaines années, ce qui représente un investissement de 10,8 millions de dollars, ainsi qu'une approche mieux intégrée en matière de planification et de prestation de services.

Il faut tout un village pour élever un enfant.
Proverbe africain

TABLE DES MATIÈRES

	N° de page
Résumé	ii
Table des matières	iv
Liste des tableaux, des plans et des annexes	v
1. Introduction	1
2. Le processus de planification	4
2.1. Principes et objectifs	4
2.2. Méthodologie	5
2.3. Sommaire	6
3. Analyse de l'environnement	7
3.1. Profil communautaire	7
3.2. Profil des services	13
3.3. Dépenses liées au programme de 2004-2006	16
3.4. Besoins et priorités en matière de garde d'enfants	18
3.5. Sommaire	19
4. Mises à jour sur les programmes	20
4.1. Mise à jour sur les priorités de prestation de services 2004-2006	20
4.2. Mise à jour sur les stratégies de gestion des services 2004-2006	29
5. Sujets liés à la prestation et à la gestion des services	32
5.1. Réussites du système de services de garde d'enfants de Brantford/Brant	32
5.2. Améliorations à apporter au système de services de garde d'enfants de Brantford/Brant	33
5.3. Sommaire	35
6. Priorités et stratégies en matière de services 2006-2009	36
6.1. Priorités de prestation de services 2006-2009	36
6.2. Stratégies de gestion des services 2006-2009	41
6.3. Sommaire	42
7. Conclusion	47

LISTE DES TABLEAUX, DES PLANS ET DES ANNEXES

Tableaux

	N° de page
1. Distribution de la population des enfants de 0 à 14 ans en 2001	8
2. Taux de participation de la population active parmi les résidants de Brantford/Brant ayant des enfants	10
3. Sommaire de la capacité autorisée dans les garderies	13
4. Statistiques sur les services de garde d'enfants au 31 décembre 2004	15
5. Budgets approuvés de services de garde d'enfants pour 2004-2006 et dépenses réelles	17
6. Affectation proposée des fonds liés aux services de garde d'enfants 2007-2009	45
7. Financement de l'initiative Meilleur départ - en milliers de dollars	46

Plans

	N° de page
1. Scores obtenus à l'Instrument de mesure du développement du jeune enfant	12

Annexes

	N° de page
A. Glossaire	48
B. Projection démographique de la population de Brantford/Brant âgée de 0 à 14 ans	51
C. Capacité autorisée en garderie, par groupe d'âges et par type de services de garde	52
D. Places de garde subventionnées et subventions salariales en garderies agréées	53
E. Emplacements des programmes Launch Pad	54
F. Emplacements des centres de la petite enfance de l'Ontario	55
G. Bibliographie	56

Section 1 – Introduction

Le 1^{er} octobre 1999, la Corporation de la Ville Brantford a été désignée « agent de prestation de services de garde d'enfants » ayant pour responsabilité la gestion du système local de services de garde – incluant le programme de places de garde subventionnées, le programme de subventions salariales, la prestation de ressources spécialisées et les centres de ressources¹. Ce rôle, déterminé par le gouvernement de l'Ontario, comprend la planification du système de services, entre autres l'établissement des priorités locales et des résultats escomptés, l'affectation des ressources disponibles, le contrôle de la qualité des services tel qu'il est précisé dans le cadre législatif et la gouvernance du système de services.

Comme partie intégrante de ses responsabilités liées à la planification des services, la Ville de Brantford doit élaborer un plan de services de garde pour Brantford/Brant reflétant les priorités et les besoins locaux, tout en se conformant aux lois, règlements et directives de la Province, ainsi qu'aux Lignes directrices sur la gestion des services de garde. Le premier plan triennal a été approuvé par le Conseil municipal en avril 2001 ainsi que par le ministère des Services sociaux et communautaires en mai 2001. On a révisé et mis à jour ce plan chaque année par la suite pour s'assurer que les priorités établies en matière de prestation de services ainsi que les stratégies de gestion de ces services demeuraient bien au premier plan.

Récemment, les gouvernements fédéral et provincial ont manifesté leur engagement à l'égard des enfants en annonçant plusieurs initiatives de financement en vertu de l'entente-cadre sur l'union sociale. La première de ces initiatives, soit celle portant sur le développement de la petite enfance, consistait à affecter des fonds fédéraux à l'éducation et à la garde des jeunes enfants. L'entente précisait que les services destinés aux enfants âgés de 0 à 6 ans devaient être offerts dans un ou plusieurs des domaines suivants : santé et grossesse, naissance et petite enfance, compétences parentales et soutien aux familles, développement, apprentissage et garde de la petite enfance, et services de soutien communautaires.

Le gouvernement de l'Ontario a réagi à l'Initiative de développement de la petite enfance en lançant son propre Plan ontarien de développement de la petite enfance. Le but énoncé de ce plan consistait à offrir aux enfants ontariens le meilleur départ possible dans la vie, en veillant à assurer leur santé physique et leur bien-être émotif, leur préparation adéquate à l'apprentissage et leur intégration dans la société en tant que personne socialement engagée et responsable.

Une seconde initiative de financement fédéral-provincial (le Cadre multilatéral sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants) a été annoncée en mars 2003. Cette initiative, considérée par plusieurs comme « la première étape vers un programme

¹ Le lecteur trouvera à l'**Annexe A** une description de ces termes et d'autres termes utilisés à l'intérieur du présent Plan de services de garde.

national de garde d'enfants », avait pour but de promouvoir le développement de la petite enfance et de favoriser la participation des parents à la vie active ou à leur formation, en améliorant l'accès à des programmes et services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, à la fois abordables et de qualité. Notamment, les ministres provinciaux et territoriaux des Services sociaux ont accepté d'investir des fonds fédéraux dans des programmes réglementés d'apprentissage et de garde d'enfants de moins de six ans, définis comme étant des programmes aux normes de qualité établies et contrôlées par les gouvernements provinciaux ou territoriaux. Ils se sont également entendus pour investir dans les programmes offrant des services de garde et d'apprentissage des jeunes enfants dans divers contextes, y compris des garderies, des services de garde en milieu familial, des prématernelles et des garderies éducatives. Les fonds fédéraux pouvaient également être utilisés pour soutenir les dépenses en immobilisations ou les coûts d'exploitation, les places de garde subventionnées, les hausses salariales, le perfectionnement et le soutien professionnels, ainsi que l'information aux parents et l'aiguillage. Même si le gouvernement de l'Ontario n'a pas étendu la portée de sa réponse à cette initiative quinquennale au-delà de l'exercice financier 2004-2005, les professionnels de la petite enfance ont bon espoir qu'une proportion importante des fonds disponibles (soit un total de 351,8 millions de dollars) sera affectée au système de services de garde d'enfants géré par les municipalités ontariennes.

Les instances supérieures du gouvernement ont manifesté leur engagement à l'égard de l'éducation et de la garde des jeunes enfants en créant de nouveaux ministères. En particulier, le gouvernement fédéral a créé le ministère du Développement social qui agira comme carrefour des politiques sociales : les programmes de la sécurité du revenu et tous les autres programmes sociaux destinés aux personnes âgées, aux familles, aux enfants et aux personnes handicapées y seront réunis. De plus, le Ministère a reçu le mandat de travailler en collaboration avec les divers intervenants pour remédier « aux principaux problèmes sociaux de la population canadienne, notamment ceux qui concernent l'enfance et la petite enfance²... ». De son côté, le gouvernement de l'Ontario a créé le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse en octobre 2003 pour qu'il veille particulièrement à assurer aux enfants de la province une croissance et un développement sains.

En novembre 2004, le gouvernement de l'Ontario a annoncé le lancement d'une nouvelle initiative, appelée Meilleur départ. Il s'agit d'une stratégie globale de garde et d'apprentissage des jeunes enfants, basée sur une compilation de données et visant à permettre aux enfants de bénéficier d'une transition harmonieuse entre les programmes préscolaires et les programmes scolaires. Cette initiative résulte du Cadre multilatéral sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants de 2003 et a vu le jour à la suite de l'injection de nouveaux fonds fédéraux, versés en 2005. Grâce à l'intégration des programmes préscolaires, des services de garde, des programmes de compétences parentales et des programmes scolaires, les enfants et leurs parents auront accès à une gamme complète de services en des lieux qui leur conviennent. L'initiative Meilleur départ :

² Extrait du site Web *Renforcer les assises sociales* du premier ministre du Canada

- aidera les parents à assister leurs enfants dans leur réussite scolaire;
- améliorera les services existants et introduira de nouvelles approches liées au sain développement des enfants, ainsi qu'à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants;
- réunira les services communautaires d'une manière globale, flexible, intégrée et transparente, afin que les enfants et leurs parents puissent y accéder à des endroits de leur quartier qui leur sont familiers³.

Au cours des trois prochaines années, la somme de 10,8 millions de dollars sera ajoutée au système de garde d'enfants de Brantford et du comté de Brant, et 230 nouvelles places de garde y seront ouvertes. Les gouvernements provincial et fédéral se sont déjà engagés à financer le projet Meilleur départ pour une période de cinq ans.

L'élaboration du *Plan de services de garde d'enfants de Brantford/Brant 2006–2009* coïncide donc avec un engagement renouvelé, de la part des gouvernements fédéral et provincial, à l'égard de l'importance socio-économique de la garde des enfants et de l'éducation de la petite enfance. Le contenu du plan permet au Conseil municipal, à la Division des services de garde d'enfants (Child Care Services Division) et à la communauté locale de posséder les connaissances et les compétences nécessaires pour se conformer de façon appropriée aux directives et aux critères de financement des gouvernements fédéral et provincial. De plus, en établissant plusieurs priorités de prestation de services et stratégies de gestion de ces services, le Plan de services de garde d'enfants sert de cadre à la gestion du système local des services de garde pour faire en sorte qu'il réponde aux besoins locaux, tout en étant abordable, disponible, facile d'accès et de haute qualité.

³ Lignes directrices sur la planification de la mise en œuvre à l'intention des réseaux Meilleur départ, ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 28 juin 2005

Section 2 – Le processus de planification

Cette section du Plan de services de garde d'enfants décrit les principes et objectifs qui ont guidé le processus de planification de ces services. Elle offre ensuite un aperçu général de la méthodologie employée au cours de l'élaboration du Plan. En particulier, elle met en évidence le fait que le processus de consultation entrepris constitue un moyen de confirmer que les priorités de prestation des services ainsi que les stratégies de gestion de ces services, dont il est fait mention dans la section XXX, reflètent les véritables besoins et priorités des parents, des fournisseurs de services et des organismes communautaires.

2.1 Principes et objectifs

Le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse a indiqué que le système de garde d'enfants a pour objectif de promouvoir « le sain développement de l'enfant et d'aider ce dernier à arriver à l'école en étant prêt à réussir. Il s'agit également d'un soutien essentiel pour de nombreux parents, car il les aide à équilibrer leurs exigences professionnelles et familiales, tout en faisant partie de la population active, en poursuivant leurs études ou en se perfectionnant⁴. » (Traduction libre) Cet objectif peut être atteint grâce aux mesures suivantes :

- En appuyant les parents qui ont besoin d'une aide financière et qui ont un emploi, qui reçoivent une formation ou qui participent à d'autres activités professionnelles
- En faisant la promotion du développement de la petite enfance
- En étant souple et en proposant des choix
- En fournissant un milieu de garde sécuritaire et stimulant
- En respectant les normes de garde appropriées
- En offrant du soutien aux enfants ayant des besoins particuliers
- En travaillant en collaboration avec d'autres intervenants du système de garde d'enfants de l'Ontario.

La Division des services de garde d'enfants de la Ville de Brantford a deux objectifs principaux : (1) offrir des places de garde subventionnées aux parents qui ont besoin d'une aide financière et qui travaillent, qui étudient ou qui ont soit des enfants reconnus comme ayant des besoins particuliers, soit des enfants ayant besoin de protection ou qui ont été dirigés vers la Division pour d'autres raisons; et (2) gérer la prestation des services de garde, ce qui comprend la gestion des subventions salariales, des places de garde subventionnées, des ressources spécialisées et des centres de ressources.

Les buts et objectifs en matière de services, tant ceux du Ministère que ceux de la Ville, sont réunis dans les principes suivants qui ont servi de guides à l'élaboration du *Plan de services de garde d'enfants de Brantford/Brant 2006-2009* :

- Les besoins et priorités des résidents de Brantford/Brant seront pris en compte

⁴ Ontario Child Care Service Management Requirements Service Planning, page 1, 15 juillet 2005

- On encouragera la participation des parents et des fournisseurs de soins
- Les besoins particuliers des enfants seront pris en considération
- Les différences urbaines et rurales seront également prises en compte, de même que la composition culturelle et socio-économique de la région de Brantford/Brant
- Seront inclus les services qui seront financés à même l'enveloppe des services de garde ainsi que les services semblables qui pourraient être financés par d'autres sources
- Les services offerts à l'extérieur du comté de Brant auxquels les enfants, familles et fournisseurs de soins locaux ont accès seront pris en considération
- La Ville de Brantford planifiera et gèrera la prestation des services de garde d'enfants conformément à la vision, aux principes et aux objectifs du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse
- Le Plan de services sera conforme aux lois, règlements, normes, politiques et priorités du gouvernement provincial
- Un plan de services triennal sera élaboré en tant que moyen de promouvoir l'évolution vers des buts à long terme et de prévoir les tendances
- Le Plan de services de garde d'enfants de Brantford/Brant sera réexaminé et mis en œuvre sur une base annuelle
- Les objectifs et les lignes directrices de l'initiative provinciale Meilleur départ seront pris en compte

2.2 *Méthodologie*

La Division des services de garde d'enfants a intégré la collectivité dans le processus de planification, et ce, de diverses façons. Tout d'abord, la Ville a fait appel aux experts du Comité consultatif sur les services de garde d'enfants tout au long de l'élaboration du Plan de services de garde. Sur une base annuelle, un sous-comité du Comité consultatif a également effectué une analyse du Plan de services de garde ainsi que de ses priorités en matière de services et de ses mesures de suivi.

Deuxièmement, des séances de consultation communautaire ont été tenues le 24 mars 2004, au cours de l'après-midi et en soirée, en vue d'impliquer la collectivité dans le processus de planification. Des lettres d'invitation ont été envoyées à plus de 80 fournisseurs de services de garde, en garderie ou en milieu familial, et organismes communautaires offrant des services sociaux, récréatifs ou de santé aux enfants et aux familles, et on a tenu compte des commentaires obtenus dans le cadre de ces séances au cours du processus d'élaboration du Plan de services de garde d'enfants 2006-2009. Même si on a fait tous les efforts possibles pour régler tous les enjeux soulevés lors de ces séances, bon nombre d'entre eux persistent à ce jour. Par conséquent, on a déterminé que l'information obtenue dans le cadre de ces consultations demeure pertinente dans cet effort de planification.

Troisièmement, on a fait appel à plusieurs sources d'information accessoires dans l'élaboration du *Plan de services de garde d'enfants de Brantford/Brant 2004-2006*. Par exemple, la majeure partie des données et renseignements contenus dans la section 3.1 est

tirée du document intitulé *Community Profile: Ontario Early Years in Brant* créé par la personne chargée de coordonner l'analyse des données sur la petite enfance. On a également utilisé, aux fins de la rédaction du Plan, de nombreux rapports du personnel adressés au Comité sectoriel des services sociaux du Conseil municipal et au Comité consultatif sur les services de garde d'enfants. Ce Plan tient également compte des conclusions et recommandations du *Plan de services de garde d'enfants de Brantford/Brant 2004–2006* et d'autres documents de planification communautaire plus récents, comme le *Kids Can Fly Early Years Action Plan* et l'*Ontario Early Years Centre: Brant 2004-2006 Service Plan*. On a aussi examiné des plans de services de divers fournisseurs de services communautaires en vue de déterminer les enjeux et les besoins courants.

Finalement, on a procédé à une planification détaillée en ce qui concerne l'initiative provinciale Meilleur départ, en consultant la collectivité, soit les propriétaires ou exploitants de services de garde, ainsi que les membres de leurs conseils d'administration, en effectuant un sondage auprès des 5 500 parents et en sondant également l'opinion des exploitants de garderies. Cette initiative a pour but d'offrir des services de garde plus étendus en mettant particulièrement l'accent sur les services offerts aux enfants âgés de moins de six ans. Les fruits de ces efforts de planification ont été utilisés dans l'élaboration du Plan de services de garde d'enfants 2006-2009.

2.3 Sommaire

Des principes de planification conformes aux objectifs provinciaux de services de garde d'enfants ont servi de paramètres dans le processus de planification. Ce dernier s'appuie également sur l'expertise du Comité consultatif sur les services de garde d'enfants, les commentaires reçus de la part des fournisseurs de services de garde, des organismes communautaires et des parents, ainsi que sur les renseignements tirés des statistiques ou rapports de planification complémentaires et d'autres sources d'information.

Section 3 – Analyse de l'environnement

Cette section du Plan de services de garde d'enfants utilise les données du recensement de 2001 pour tracer le profil de la collectivité de Brantford/Brant. Notamment, les divers indicateurs démographiques et socio-économiques ainsi que ceux liés aux enfants qui sont présentés dans le *Community Profile: Ontario Early Years in Brant*⁵ donnent une bonne idée de l'orientation que l'on devrait donner à la planification, à la gestion, au financement et à la prestation de services de garde dans la région de Brantford/Brant. Cette section fournit ensuite un profil des services décrivant la disponibilité actuelle des programmes de garde offerts en garderie et en milieu familial, et donne les détails liés aux places subventionnées, aux subventions salariales, à la prestation de ressources spécialisées et aux programmes des centres de ressources. Enfin, un aperçu des budgets consacrés aux services de garde approuvés pour 2004-2006, ainsi que des dépenses réelles pour cette période, est suivi d'une brève description des besoins et priorités en matière de garde d'enfants qui ont été énoncés antérieurement par la collectivité.

3.1 Profil communautaire

Comme on l'a déjà mentionné, l'information présentée dans la présente section provient en majeure partie des données du recensement de 2001 contenues dans le *Community Profile: Ontario Early Years in Brant*. Le prochain recensement aura lieu en 2006 et nous fournira davantage d'information actualisée.

Indicateurs démographiques

La région de Brantford/Brant couvre une superficie de plus de 1 093 km² et, en 2001, comptait une population de 118 485 habitants; la majorité des résidents habitaient dans les régions urbaines de Brantford (73 %) et de Paris (9 %), alors que les 18 % restants vivaient en zone rurale. La réserve des Six-Nations, la plus importante des 608 Premières nations du Canada, composée des Cayugas, Oneidas, Onondagas, Mohawks, Senecas et Tuscaroras, est adjacente au comté de Brant. Même si le système de services de garde d'enfants géré par la Division des services de garde d'enfants de la Ville de Brantford n'offre pas de programmes à l'intérieur de la réserve, il est important de noter qu'en 2001, environ 50 % des 21 103 membres de la bande des Six-Nations vivaient en dehors de la réserve et avaient donc accès au système local de services de garde.

Le tableau 1 illustre la distribution démographique des enfants de Brantford/Brant, de la naissance à quatorze ans. Même s'il n'a pas été possible de regrouper les données par âge précis, l'information contenue dans le tableau donne un aperçu de la demande potentielle visant des programmes de garde d'enfants.

⁵ On trouvera un profil plus détaillé de Brantford/Brant dans le document intitulé *Community Profile: Ontario Early Years in Brant*, daté de janvier 2004, qui est disponible auprès du Centre de la petite enfance de l'Ontario de Brant.

Tableau 1
Distribution démographique des enfants de 0 à 14 ans en 2001

	0-4 ans	5-14 ans	% de la population âgée de 14 ans ou moins
Ville de Brantford	5 160	12 050	19,9 %
Canton de Brantford	295	945	19,1 %
Canton de Burford	335	935	21,3 %
Canton d'Oakland	80	205	20,9 %
Canton d'Onondaga	95	295	21,9 %
Ville de Paris	555	1 400	19,8 %
Canton de South Dumfries	360	1 015	22,3 %
Total pour Brantford/Brant	6 910	16 920	20,1 %

Source : Recensement de 2001 de Statistique Canada

Nota : Même s'il est vrai que plusieurs municipalités ont fusionné dans le comté de Brant en 1999, l'information relative aux divers cantons et villes est néanmoins intéressante à des fins de planification.

La population de Brantford/Brant a augmenté de 3,4 % entre 1996 et 2001 – ce taux variant quelque peu d'une municipalité à l'autre. Par exemple, à la suite de l'ajout de nouveaux lotissements, l'ancien canton de South Dumfries (en particulier St. George) a connu un taux de croissance de 13,6 %, tandis que l'ancienne ville de Paris a vu sa population augmenter de 9,9 %. Le ministère des Finances prévoit que la population de Brantford/Brant augmentera de 13,6 % entre 2001 et 2021. Au cours de la même période, on s'attend à ce que celle des enfants de 0 à 19 ans diminue de 8,5 %, tandis que celle des jeunes adultes âgés de 20 à 44 ans augmente dans les mêmes proportions.

On a tenu compte du fait que le sud-ouest de Brantford, le sud-ouest de Paris et le nord de St. George ont fait l'objet d'un récent lotissement important. Celui-ci augmentera considérablement la demande de tous les services, y compris ceux de garde d'enfants. Les statistiques démographiques de ces régions ne tiennent pas compte de ce récent lotissement. Le recensement de 2006 sera le premier à examiner l'envergure de la croissance démographique dans ces régions.

L'Annexe B renferme les plus récentes prévisions démographiques pour Brantford/Brant, en ce qui a trait aux résidents âgés de 0 à 14 ans.

Indicateurs sociaux

La composition des familles demeure un indicateur clé de la pauvreté car, malgré les tendances positives qui se sont dessinées au cours des dernières années, près de un enfant sur deux continue de vivre dans la pauvreté dans les familles monoparentales dirigées par une femme. Autrement dit, les enfants issus de familles monoparentales dirigées par une femme sont quatre fois plus susceptibles d'être pauvres que ceux issus de familles

biparentales⁶. En 2001, 63,9 % des familles de Brantford/Brant avaient des enfants et, de ce nombre, 48,2 % des familles ayant des enfants étaient biparentales, 12,7 % étaient monoparentales et dirigées par une femme, et 3 % étaient monoparentales et dirigées par un homme.

Les données disponibles à l'échelle nationale⁷ témoignent également d'un lien étroit entre l'origine ethnique et la pauvreté. En particulier, 41 % des enfants autochtones demeurant hors réserve vivent dans la pauvreté. Les enfants de moins de 14 ans issus des familles immigrantes ou réfugiées de fraîche date se retrouvent dans la même situation, le taux de pauvreté de ces enfants en 2001 étant de 42,4 %, comparativement à 17,4 % pour les enfants de non-immigrants. De plus, le taux de pauvreté des enfants de moins de 14 ans faisant partie de groupes minoritaires visibles se chiffre à 34 %, comparativement à 19 % pour l'ensemble des enfants du même groupe d'âges. Même dans le cas des personnes dont l'origine ethnique n'a aucun impact négatif direct sur leur statut économique, l'accès à des services de garde de haute qualité revêt de l'importance. Pour promouvoir cet accès, les fournisseurs de services doivent tenir compte des antécédents culturels lorsqu'ils conçoivent leurs programmes et activités, planifient leurs repas ou communiquent avec les parents et les enfants.

Selon les résultats du recensement de 2001, seulement 13 % de la population de Brantford/Brant de 2001 est née à l'étranger, comparativement à 26,8 % des résidents de l'ensemble de l'Ontario. Parmi les résidents de Brantford/Brant qui ont immigré au Canada au cours des dernières années, le plus haut pourcentage de ces personnes provenait de l'Inde (12 %), puis du Royaume-Uni (8,4 %) et enfin, des États-Unis (8 %). Ces tendances en matière d'immigration ont des répercussions directes sur le nombre et le pourcentage de minorités visibles à Brantford/Brant, car seules 4 905 personnes, représentant 4,14 % de la population, se sont identifiées comme faisant partie d'une minorité visible. Les données du recensement liées à la langue parlée à la maison révèlent qu'en 2001, 98,2 % des résidents de Brantford/Brant considéraient l'anglais comme étant leur langue première. Un groupe de résidents équivalant à 0,54 % de la population ont indiqué qu'ils ne parlaient ni l'anglais ni le français à la maison. Les langues les plus souvent citées comme étant celles parlées à la maison étaient le polonais et le vietnamien.

Indicateurs économiques

Les résultats de recherche continuent de révéler qu'il existe des liens étroits entre la scolarité, l'emploi et le revenu familial. Par conséquent, de tels indicateurs ont une influence sur la sécurité économique des familles et, par le fait même, sur la demande de programmes de services de garde d'enfants et la capacité de ces familles à les payer.

En 2001, le taux de participation des résidents à la population active de Brantford/Brant était de 67 %, alors que le taux de chômage était de 6 % – ces chiffres sont comparables à

⁶ Statistique Canada. *Tendances en matière de revenu au Canada, 2001*, comme cité dans le document intitulé *Honorer nos promesses : Relever le défi d'éliminer la pauvreté des enfants et des familles*.

⁷ *Ibid.*

ceux obtenus à l'échelle ontarienne. Lorsqu'on examine les taux de participation à la population active et les taux de chômage des familles de Brantford/Brant ayant des enfants, les différences liées au sexe du parent et à l'âge des enfants deviennent évidentes, comme on peut le constater dans le tableau 2.

Tableau 2

Taux de participation de la population active parmi les résidents de Brantford/Brant ayant des enfants

	Population âgée de 15 ans et plus ayant des enfants	Population âgée de 15 ans et plus ayant des enfants de moins de 6 ans	Hommes âgés de 15 ans ou plus ayant des enfants de moins de 6 ans	Femmes âgées de 15 ans ou plus ayant des enfants de moins de 6 ans
Taux d'emploi	78,5 %	77,0 %	90,8 %	65,4 %
Taux de chômage	4,2 %	6,5 %	3,5 %	9,9 %
Taux de participation à la vie active	81,9 %	82,3 %	93,9 %	72,6 %

Source : Statistique Canada, 2001, tel que mentionné dans le *Community Profile: Ontario Early Years in Brant*, janvier 2004

Les taux de participation à la vie active susmentionnés constituent certains des nombreux facteurs ayant des répercussions sur le revenu familial médian. Les niveaux de scolarité chez les adultes et la composition de la base industrielle influent également sur ce revenu. En 2001, le revenu médian déclaré des familles de Brantford/Brant était de 57 000 \$ – chiffre représentant environ 4 000 \$ de moins que le revenu familial médian pour l'ensemble de l'Ontario. Pour confirmer une tendance remarquée depuis quelques dizaines d'années, les familles monoparentales dirigées par une femme avaient un revenu médian inférieur de 9 000 \$ par rapport à celles dirigées par un homme.

Même si les niveaux de revenu familial médian déclarés sont inférieurs au reste de l'Ontario, l'incidence des foyers à faible revenu à Brantford/Brant était de 12,7 % en 2001, comparativement à 14,4 % pour l'ensemble de la Province. Quoique nous ne disposions d'aucun chiffre précis pour Brantford/Brant, les statistiques récentes révèlent qu'environ 13 % des enfants ontariens vivent dans la pauvreté⁸.

En 2001, les résidents de Brantford/Brant avaient un niveau de scolarité inférieur à la moyenne provinciale. Notamment, 19,5 % des résidents de Brantford/Brant âgés de 20 à 34 ans et 22,8 % des résidents âgés de 35 à 44 ans avaient atteint un niveau d'études inférieur à l'obtention d'un certificat d'études secondaires, comparativement à 13,2 % et 17,3 % respectivement des résidents de l'ensemble de l'Ontario. Quoique les résidents de Brantford/Brant détiennent moins de diplômes universitaires que le reste de la population

⁸ *Ibid.*

ontarienne, un nombre supérieur de résidants locaux détenaient un certificat d'école professionnelle ou un diplôme collégial. Ces chiffres pourraient donc refléter le fait que le taux de la population de Brantford/Brant travaillant dans les secteurs de la fabrication ou de la construction est supérieur de 9,5 % à celui de la population ontarienne travaillant dans ces mêmes secteurs.

Indicateurs liés aux enfants

Entre 1998 et 2000, 3 916 enfants sont nés dans la région de Brantford/Brant – pour une moyenne de 1 305 naissances par année. Un pourcentage légèrement plus élevé de ces enfants (6,3 %) étaient considérés comme des bébés ayant un poids insuffisant à la naissance (moins de 2 500 g), comparativement aux données de l'ensemble de l'Ontario (5,8 %), pour la même période.

La région de Brantford/Brant compte toujours un taux élevé de natalité chez les adolescentes. Par exemple, en 1999, le taux de naissances vivantes chez les adolescentes âgées de 15 à 19 ans était presque le double du taux provincial et, en l'an 2000, il était presque 1,5 fois plus élevé. De plus, Brantford/Brant avait le deuxième taux de grossesse le plus élevé de la Province chez les adolescentes (ce taux incluant les naissances vivantes, les avortements et les mortinaissances), en 1996, 1998, 1999 et 2000. Même si le taux de grossesse chez les adolescentes est passé de 55,4 sur 1000 en 1998 à 46,2 sur 1000 en 2000, ces taux excèdent de beaucoup les taux provinciaux correspondants de 38,8 et de 33,5 sur 1000.

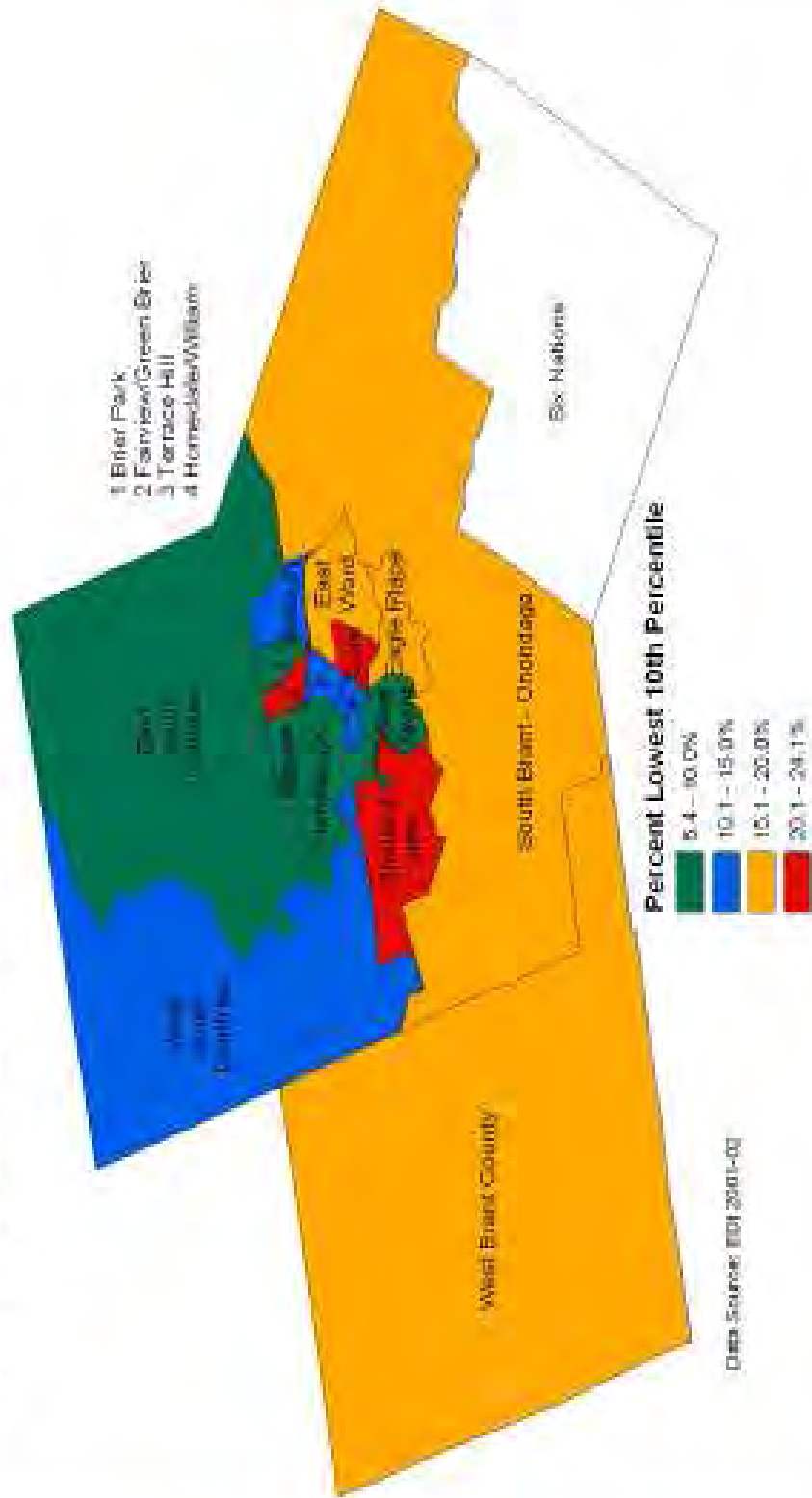
Même si nous ne disposons pas de chiffres précis nous permettant de dresser un profil des enfants de Brantford/Brant âgés de moins de six ans et ayant des besoins particuliers, des données peuvent être extrapolées à partir des résultats de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) pour broser un tableau général de la situation. Par exemple, l'ELNEJ révèle que 10 % des jeunes enfants sont hyperactifs, 9,7 % éprouvent des troubles du comportement et 8,7 %, des troubles affectifs. Par conséquent, cela signifie qu'environ 1 000 enfants de Brantford/Brant âgés de deux à six ans pourraient présenter de l'hyperactivité, 970, des troubles du comportement et 870, des troubles affectifs. De plus, Autisme Canada prétend qu'un enfant sur 300 est susceptible d'être atteint d'autisme ou du trouble envahissant du développement (TED). Enfin, selon les données provenant de Santé Canada, le taux d'anomalies congénitales de Brantford/Brant en 1997 (y compris le syndrome de Down, les malformations du tube neural et l'hydrocéphalie ainsi que les becs-de-lièvre) était de 56,2 sur 1 000 naissances vivantes – soit un taux considérablement plus élevé que celui de l'Ontario qui s'élève à 41,9 %.

Résultats de l'IMDJE

Le *Brant-Haldimand-Norfolk Catholic District School Board* et le *Grand Erie District School Board* participent au projet de l'Instrument de mesure du développement du jeune enfant (IMDJE) – lequel projet évalue le degré de préparation des enfants à

l'apprentissage aux niveaux maternelle et jardin. Cet instrument, représenté par un bref formulaire que doit remplir l'enseignante ou l'enseignant, mesure l'état de préparation de l'enfant à l'apprentissage dans cinq domaines généraux : la santé physique et le bien-être; les connaissances et les compétences sociales; la santé et la maturité affectives; le développement langagier et cognitif; ainsi que les connaissances et les compétences générales. Grâce à la participation des conseils scolaires à la réalisation du projet IMDJE, les forces et les faiblesses des élèves sont mesurées, de même que l'efficacité des interventions au niveau de la petite enfance, et cela permet de prédire le degré de réussite des enfants à l'école élémentaire. Les résultats de l'IMDJE révèlent que trois quartiers, soit le centre-ville, Fairview/Greenbrier et Shellard's Lane ont obtenu les plus faibles scores mesurés grâce à cet instrument.

Map 2: Percent of Children Scoring in the Lowest 10th Percentile on Two or More EDI Domains



3.2 Profil des services

Le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse a délivré un permis à 27 garderies de Brantford/Brant, tant commerciales (6) qu'à but non lucratif (21), soit une augmentation de deux par rapport au Plan de services de garde d'enfants 2004-2006. Les 1 174 places qui s'y trouvent sont distribuées entre les catégories d'âges et les endroits indiqués dans le tableau 3 ci-dessous. Il convient de mentionner que le permis détenu par plusieurs des garderies accorde à ces dernières un certain degré de souplesse quant aux groupes d'âges, à condition que le niveau de leur effectif soit approprié. Par conséquent, le nombre réel d'enfants se trouvant dans un groupe d'âges particulier peut varier dans le temps.

Tableau 3
Sommaire de la capacité autorisée dans les garderies

Lieu	Garderies agréées	N ^{bre} de places pour nourrissons âgés de < 18 mois	N ^{bre} de places pour tout-petits âgés de 18 à 30 mois	N ^{bre} de places pour enfants d'âge préscolaire âgés de 2,5 à 5 ans	N ^{bre} de places pour enfants de la maternelle ou du jardin âgés de 3 ans 8 mois à 5 ans (donnée incluse dans le nombre de places pour enfants de niveau préscolaire)	N ^{bre} de places pour les enfants d'âge scolaire âgés de 6 à 9 ans	N ^{bre} de places pour les enfants d'âge scolaire âgés de 6 à 12 ans	Capacité autorisée totale
Brantford	19	28	110	542	20	120		800
Burford et Scotland	2	0	11	48	12	12		71
Paris	2	0	10	64		30		104
St. George	3	0	0	72		30		102
Jerseyville	1			16		0		16
Total	27	28	131	758	32	0	225	1174

Source : Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, le 15 septembre 2005

Des 21 garderies à but non lucratif, quatre se trouvent à l'intérieur d'écoles (trois publiques et une catholique). Les trois garderies exploitées dans une école publique ont 112 places dans deux écoles élémentaires et dans une école secondaire. La garderie située dans l'école catholique (de niveau secondaire) compte 32 places (voir l'Annexe C).

Deux programmes de services de garde agréés en milieu familial sont également accessibles aux familles de Brantford/Brant. Ces garderies à but non lucratif, exploitées par la Division des services de garde d'enfants de la Ville de Brantford et par Wee Watch Private Home Day Care, offrent des services de garde supervisés aux domiciles des fournisseurs et sont souvent en mesure de répondre aux demandes de services en soirée, tôt le matin et pendant les week-ends. En septembre 2005, ces programmes comptaient

un total de 31 résidences agréées et autorisées à fournir des services de garde en milieu familial.

La Ville de Brantford fournit le financement nécessaire au programme intitulé Early Integration Program du Lansdowne Children's Centre, destiné aux enfants ayant des besoins particuliers qui se prévalent de services de garde agréés, soit en garderie ou en milieu familial. Plus particulièrement, l'enveloppe du budget des services de garde de la Ville, destiné au financement des programmes pour enfants ayant des besoins particuliers, prévoit des fonds pour la rémunération des enseignantes-ressources et enseignants-ressources du centre ainsi que de leurs aides. On encourage et on appuie ainsi l'inclusion de ces enfants (de cinq ans et moins) dans les 27 programmes de garderies agréées et dans deux programmes de services de garde en milieu familial agréés de Brantford/Brant.

À la suite de la désignation de l'association Community Living Brant en tant qu'« organisme principal » du Centre de la petite enfance de l'Ontario : Brant (CPEO de Brant), les programmes et services du centre de ressources professionnelles ont été pris en charge par le Centre de la petite enfance en mars 2002. Le CPEO a établi un centre principal à Brantford et six centres satellites répartis dans Brantford (un) et dans le comté de Brant (cinq) (voir l'Annexe D).

Outre les CPEO, une initiative locale, appelée Kids Can Fly, offre des programmes de développement de l'enfant et de compétences parentales dans les locaux communautaires, y compris des écoles. Ces programmes sont les suivants : Parachute (pour les enfants de 0 à 12 mois), Roots of Empathy et Early Childhood Educator Day (Jour des éducatrices et éducateurs de la petite enfance), Book Camp (Camp de lecture) et Children's Authors Wine and Cheese (Vins et fromages pour auteurs de littérature jeunesse). L'initiative Kids Can Fly participe également au programme Patta Cake, un programme de halte-jeu destiné aux bébés de 0 à 18 mois. Kids Can Fly est un partenaire clé des programmes Launch Pad que l'on retrouve ici et là à Brantford et dans le comté de Brant. Les programmes Launch Pad sont des programmes de halte-jeu à l'intention des enfants âgés de 0 à 6 ans et de leurs fournisseurs de soins. Ils sont offerts grâce à un partenariat établi entre des organismes communautaires, comme les conseils scolaires, et des organismes ou des conseils d'administration fournissant le personnel nécessaire à la mise en œuvre de ces programmes (voir l'Annexe E).

Des détails précis liés aux autres programmes sociaux, récréatifs et de soins de santé complétant le système de services de garde et le système de programmes de la petite enfance seront bientôt disponibles par l'entremise du Brantford/Brant Early Years Community Inventory (inventaire des programmes communautaires destinés à la petite enfance de Brantford/Brant). La personne chargée de la coordination de l'analyse des données sur la petite enfance est en train de dresser cet inventaire, en collaboration avec le Haldimand-Norfolk Community Information Centre. Une version mise à jour est disponible depuis novembre 2005 (<http://www.eycbrant.ca>). Cette information est régulièrement mise à jour par le Centre de la petite enfance de l'Ontario : Brant.

Tableau 4 Statistiques sur les services de garde d'enfants au 31 décembre 2004

Services locaux	Données
Places	
Nombre de places subventionnées équivalant à une journée complète dans un service de garde agréé, tous les groupes d'âges confondus	55 000
Nombre de places offertes par des services de garde à but lucratif ou non	893 à but non lucratif 281 à but lucratif
Total du nombre de places offertes par des services de garde agréés, tous les groupes d'âges confondus	1104
Enfants	
Nombre d'enfants inscrits à une garderie agréée, tous les groupes d'âges confondus	
Nombre d'enfants dont la place est subventionnée dans une garderie agréée, tous les groupes d'âges confondus	631
Nombre d'enfants dont la place est subventionnée dans des programmes de loisirs approuvés	42 (été seulement)
Nombre d'enfants recevant des services de garde agréés en milieu familial, tous les groupes d'âges confondus	100
Nombre d'enfants dont la place est subventionnée dans des services de garde agréés en milieu familial, tous les groupes d'âges confondus	57
Organismes/centres/programmes/services	
Nombre d'organismes de services de garde agréés en milieu familial et nombre de foyers approuvés	2 organismes 31 foyers
Nombre d'organismes et de services de garde en milieu familial à but lucratif ou non	2 à but non lucratif
Nombre de garderies agréées	27
Nombre de garderies à but lucratif ou non	20 à but non lucratif 7 à but lucratif
Nombre de centres de ressources de garde d'enfants	2
Nombre de programmes de loisirs approuvés avec achat d'un contrat de services	3
Nombre de programmes de prestation de ressources spécialisées	1
Nombre des autres programmes connexes pour enfants, comme Bébés en santé, enfants en santé, services de rééducation de la parole et du langage pour enfants d'âge préscolaire, programmes d'évaluation de l'ouïe des nourrissons, initiatives à l'intention des enfants autistes, programmes de santé mentale pour enfants, programmes de développement des nourrissons	
Gamme des services de garde disponibles, y compris les services à temps plein, à temps partiel, avant et après l'école, d'urgence, offerts en milieu rural et tout autre service de garde d'enfants offert	

Tableau 4 Statistiques sur les services de garde d'enfants - (suite)

Programmes offerts en milieu scolaire	
Nombre de programmes agréés, offerts avant ou après l'école	11
Nombre de places offertes dans des écoles par des services de garde agréés, par conseil scolaire	<i>Grand Erie District School Board (GEDSB) 112</i> <i>Brant, Haldimand Norfolk Catholic District School Board (BHNCD SB) 62</i>
Nombre de programmes agréés mis en œuvre dans des écoles, par conseil scolaire, y compris le nombre de programmes autonomes, offerts avant ou après l'école, de programmes autonomes à l'intention des élèves de la maternelle ou du jardin, ainsi que des programmes desservant les nourrissons, les tout-petits, les enfants d'âge préscolaire et les enfants d'âge scolaire	GEDSB 4 BHNCD SB 2 (ne comprend pas les programmes offerts avant ou après l'école) 126 places GEDSB 104 places BHNCD SB
Programmes francophones : <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de garderies offrant des services en français (inclut le nombre de garderies offrant des services en français dans les écoles) • Capacité autorisée dans les écoles pour tous les groupes d'âges • Nombre de places de garde subventionnées, tous les groupes d'âges confondus 	0
Autres : Tous les autres éléments de données liés aux services comme décrit dans le contrat de services	Centres de ressources Ateliers – 97 Participants – 701 Groupes de jeu – 3023

3.3 Dépenses liées au programme de 2004-2006

Comme condition du transfert des responsabilités de gestion des services du Ministère à la Ville de Brantford, celle-ci s'est vue demander de maintenir les niveaux existants de places de garde subventionnées, de subventions salariales, de ressources spécialisées et de services liés aux centres de ressources, au cours de la première année de sa désignation (c'est-à-dire pendant l'an 2000). À partir de 2001, la Ville a toutefois pu négocier son budget d'exploitation annuel de façon à mieux refléter les priorités de services locales. Le tableau 5 illustre ces ajustements budgétaires et indique également les dépenses qui ont été affectées à chaque élément du budget de la Ville, en ce qui concerne les services de garde d'enfants.

Tableau 5

**Budgets approuvés de services de garde d'enfants
pour 2004-2006 et dépenses réelles**

Élément	2004		2005		2006*	
	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses
Places de garde subventionnées	1 515 093	1 451 393	1 575 000	1 575 000	1 575 000	1 575 000
Subventions salariales**	1 284 165	1 284 165	1 355 832	1 355 83	1 349 314	1 349 314
Ressources spécialisées	746 685	746 685	746 685	746 685	746 685	746 685
Centres de ressources	405 480	405 480	416 444	416 444	416 444	416 444
Services de garde d'enfants offerts par Ontario au travail	305 000	121 976	305 000	305 000	305 000	305 000
TOTAL	4 256 423	4 009 699	4 398 961	4 398 961	4 392 443	4 392 443

* Ne comprend pas les fonds affectés à l'initiative Meilleur départ

** Les subventions salariales comprennent les cas pressants pertinents

Source : Division des services de garde d'enfants de la Ville de Brantford, octobre 2005

Les dépenses liées aux programmes de places de garde subventionnées ont augmenté au cours des dernières années, en partie à la suite de la demande accrue de services de garde. Ces dépenses accrues résultent également du paiement du taux quotidien du marché quant aux programmes agréés de garde d'enfants avec lesquels la Ville possède une entente de places subventionnées. Il convient également de noter que les fonds restants attribués aux places de garde subventionnées ont été utilisés chaque année, et ce, en vue de répondre aux besoins des programmes agréés de garde d'enfants en matière de santé et de sécurité. En 2004, la somme de 56 754 \$ a été allouée pour répondre à 25 demandes liées à la santé et à la sécurité. Les fonds ont servi à réparer ou à remplacer des aires de jeux intérieures, des terrains de jeux extérieurs, des aires de préparation d'aliments, ainsi que des appareils ménagers et des systèmes importants.

Au cours des trois dernières années, on a assisté à une hausse globale des subventions salariales. Cette hausse a permis de prêter main-forte aux fournisseurs de services de garde, car ils éprouvent des difficultés à recruter ou à recycler leur personnel. En effet, les problèmes de dotation en personnel sont devenus une de leurs préoccupations majeures, en particulier en cette période d'expansion du système.

3.4 *Besoins et priorités en matière de garde d'enfants*

Les responsables de plusieurs documents de planification locale récents, comme le *Plan de services de garde d'enfants de Brantford/Brant 2003-2006*, le *Kids Can Fly Early Years Action Plan* et l'*Ontario Early Years Centre: Brant 2004-2006 Service Plan*, ont consulté la collectivité, mené un sondage auprès des parents et utilisé des données statistiques pour déterminer les besoins et priorités communautaires. De plus, les premiers résultats obtenus par l'initiative de planification Meilleur départ ont fourni davantage d'information. Bon nombre des points soulevés continuent d'être une source de préoccupations, tandis que d'autres ont été résolus, du moins en partie. Les besoins et priorités directement liés au système de garde d'enfants sont les suivants, et ils ne sont pas nécessairement cités en ordre d'importance :

- Le problème de la faible rémunération du personnel;
- Le recrutement et la fidélisation du personnel – la Division des services de garde d'enfants a fait parvenir un questionnaire de sondage à tous les services agréés, concernant le recrutement et la fidélisation de leur personnel, et a mis sur pied un comité sur ce même sujet;
- La modification du ratio pour les enfants âgés de 12 à 14 mois, étant donné que la demande est devenue plus faible pour ce groupe d'âges en raison des congés de maternité d'une durée de 12 mois;
- La reconnaissance dans le milieu du développement de l'enfant et de la part des familles de la valeur des services de garde;
- L'uniformisation des horaires de la maternelle et du jardin, à cause du fait que les directeurs d'école ont actuellement le choix entre, par exemple, offrir des programmes d'une demi-journée, chaque jour de la semaine, et offrir des programmes d'une journée complète, mais un jour sur deux; cela pose problème pour inscrire les enfants
- Le transport continue de causer des problèmes, dans les régions tant rurales qu'urbaines; on parle ici du transport des enfants au service de garde et du service de garde à la maison.

Plusieurs lacunes ont été mentionnées dans des documents de planification locale récents en ce qui a trait aux programmes et services offerts à la petite enfance. Même si le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse est le « gestionnaire désigné » du système des services de garde, la Division des services de garde d'enfants de la Ville de Brantford doit malgré tout contribuer à combler ces lacunes, étant donné sa relation de mandataire avec les centres de ressources liés aux services de garde et son partenariat avec le Centre de la petite enfance de l'Ontario : Brant (comme indiqué dans le protocole d'entente faisant l'objet de l'Annexe G). Les lacunes relevées en ce qui concerne les services offerts à la petite enfance sont les suivantes :

- Nombre limité d'options en matière de programmes structurés offerts aux nourrissons de moins d'un an et à leurs parents;

- Insuffisance du nombre et de la variété des programmes de haltes-jeux offerts aux enfants et à leurs parents, et du nombre de programmes de compétences parentales;
- Prestation de services programmés à des moments qui ne conviennent pas toujours aux parents et aux fournisseurs de soins;
- Insuffisance du nombre et de la portée des politiques et pratiques du milieu de travail favorables à la conciliation travail-famille;
- Manque de programmes mettant l'accent sur la littératie, les compétences sociales, la préparation à l'apprentissage, le développement émotionnel et le développement comportemental;
- Degré insuffisant d'accessibilité et d'abordabilité des activités de loisirs, d'arts visuels, d'art dramatique et de musique, ainsi que des autres activités prévues pour les enfants de moins de six ans.

Enfin, un certain nombre de priorités génériques supplémentaires en matière de services ont également été cernées à Brantford/Brant. Même si ces priorités ne sont pas propres à un système de services en particulier, tous les fournisseurs de services aux personnes devraient les prendre en considération.

- Augmenter l'accès aux services, particulièrement dans les régions rurales du comté;
- Surmonter les obstacles liés au manque de programmes abordables;
- Réduire les obstacles causés par le manque de moyens de transport ou par le coût élevé de ces derniers;
- Prévenir la grossesse chez les adolescentes;
- Augmenter l'utilisation de programmes postnatals chez les parents adolescents;
- S'assurer que les programmes et services respectent la diversité, la culture et le patrimoine ethnique ou autochtone;
- S'assurer que les programmes incluent les personnes ayant des besoins particuliers et faciliter l'accès de celles-ci à des programmes de ressources spécialisés.

3.5 *Sommaire*

Cette section du plan a dressé le profil de la région de Brantford/Brant au moyen des renseignements obtenus à la suite du recensement de 2001, en ce qui concerne la planification des services de garde. En particulier, elle fait état d'un certain nombre d'indicateurs démographiques et socio-économiques ainsi que d'autres indicateurs liés à l'enfance. Selon ce profil, il est évident que la composition urbaine et rurale de Brantford/Brant doit continuer d'être prise en considération si l'on entend régler les problèmes d'accessibilité aux services de garde. Les indicateurs sociaux présentés confirment que la population de Brantford/Brant est plus homogène que celle de l'Ontario prise dans son ensemble. Malgré tout, le système de services de garde doit continuer de faire en sorte que ces programmes reflètent la culture et le patrimoine des populations autochtones et immigrantes. Les indicateurs économiques soulignent la nécessité de faire en sorte que les programmes agréés de garde d'enfants soient abordables et accessibles aux parents uniques, aux parents adolescents et aux familles à faible revenu.

Le profil des services révèle que 91 places supplémentaires en garderie agréée ont été créées au cours des trois dernières années. Une analyse des budgets relatifs à la garde d'enfants et approuvés par le Ministère au cours de chacune des trois dernières années montre une hausse globale des fonds alloués, reflétant ainsi l'augmentation de l'offre des places.

Cette section du Plan de services se termine par un aperçu général des besoins et priorités en matière de services qui continuent d'être cernés au sein de la collectivité. Même si certaines de ces priorités sont propres au système de garde d'enfants, d'autres se rapportent au système de services offerts à la petite enfance (et les rendent donc pertinentes au système de services de garde), tandis que d'autres sont de nature plus générale.

Section 4 – Mises à jour sur les programmes

Le *Plan de services de garde d'enfants de Brantford/Brant 2004-2006* mentionnait cinq priorités de prestation de services et deux stratégies générales de gestion des services ainsi que les buts, objectifs et mesures de suivi connexes. La section qui suit offre une mise à jour sur les activités qui ont été entreprises pour répondre aux besoins exprimés par les organismes communautaires, les fournisseurs de services et les parents.

4.1 Mise à jour sur les priorités de prestation de services 2004-2006

Qu'est-ce qui a été fait jusqu'ici au sujet de ces priorités ou enjeux?

Priorité de prestation de services : Augmenter l'accès à des programmes de garde de haute qualité	
<i>Buts et objectifs :</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les services agréés de garde d'enfants sont accessibles et abordables et qu'ils répondent aux besoins des familles à « faible revenu » • S'assurer que les participants aux programmes Ontario au travail et EXPRESS ont l'accès prioritaire aux services de garde d'enfants • Fournir un soutien d'intervention précoce aux enfants et aux familles qui sont considérés comme étant « à risque », à « risque élevé » ou qui ont des besoins particuliers • Tenir compte de la diversité culturelle et géographique qui existe au sein de Brantford/Brant 	
Priorité/enjeu – 2004-2006	Qu'est-ce qui a été fait?
Explorer les diverses possibilités de résolution des obstacles liés au problème de transport auxquels doivent faire face les parents qui désirent voir leurs enfants fréquenter un service de garde	<ul style="list-style-type: none"> - On a pris des mesures pour rendre l'accès plus pratique pour les parents - Les besoins des parents en matière de transport seront examinés dans le cadre du développement de l'initiative Meilleur départ
S'assurer que les fournisseurs de services sont informés des ressources offertes aux enfants et aux familles de Brantford/Brant	<ul style="list-style-type: none"> - On a fait part aux fournisseurs de services des résultats de projets récents comme la conception d'une carte géographique des services offerts ainsi que celle d'un annuaire des services de garde d'enfants - Des brochures portant sur les places de garde subventionnées ont été distribuées à tous les organismes de Brantford et du comté de Brant - Le site Web de la Ville de Brantford énumère les lieux où sont offerts des services de garde, et ce site a fait l'objet d'une large promotion au sein de la collectivité - On a également fait la promotion active,

	par divers moyens, des programmes de compétences parentales, tels ceux des centres de ressources, des programmes du CPEO et des programmes Launch Pad
--	---

Suite

Priorité de prestation de services : Augmenter l'accès à des programmes de garde d'enfants de haute qualité	
Priorité/enjeu – 2004-2006	Qu'est-ce qui a été fait?
Créer des partenariats avec des organismes communautaires et des fournisseurs de services pour s'assurer que les parents ont accès à de l'information actualisée et conviviale sur les programmes et les services offerts, ainsi que sur les places disponibles et les listes d'attente	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration en cours avec les travailleurs du programme Ontario au travail, pour encourager la participation des clients au programme EXPRESS - Les noms des enfants qui ont fait l'objet d'un aiguillage ont été biffés de la liste d'attente (en mai 2005) et continuent de l'être
Appuyer les efforts communautaires d'approche visant les familles dirigées par un adolescent ou une adolescente, les familles à faible revenu et les familles vivant dans un milieu considéré comme étant « à risque » ou « à risque élevé »	<ul style="list-style-type: none"> - Le protocole communautaire de Brant visant à protéger les nourrissons vivant dans un milieu « à risque » a été mis en œuvre
Appuyer l'élaboration de programmes tenant compte des différences culturelles	On a fait la promotion active d'une « formation englobante de qualité » et de nombreux travailleurs et travailleuses des services de garde d'enfants y ont participé
Effectuer un examen annuel des limites de dépenses discrétionnaires à l'intérieur du « test sur les besoins » pour s'assurer qu'elles reflètent le coût de la vie dans la région de Brantford/Brant	<ul style="list-style-type: none"> - Examen interne annuel - On a également effectué un examen des limites dans le cadre des enquêtes menées par l'Association des services sociaux des municipalités de l'Ontario - On est en train d'examiner la politique sur les exemptions fiscales sur le revenu
Effectuer un sondage auprès des parents quant à leur satisfaction relative aux places subventionnées et au processus de placement	<ul style="list-style-type: none"> - On a en main le sondage de satisfaction effectué auprès de tous les parents rencontrés entre août et novembre 2005
Explorer la faisabilité de la conclusion d'une entente réciproque avec des agents de prestations de services de garde voisins	<ul style="list-style-type: none"> - On examine actuellement la nécessité de conclure des ententes réciproques - La Division des services de garde d'enfants reconnaît l'éventuelle nécessité et l'avantage potentiel de tels arrangements

Priorité de prestation de services : Augmenter la disponibilité des programmes de services de garde de haute qualité

Buts et objectifs :

- S'assurer que des services de garde agréés de haute qualité sont offerts aux enfants de tous les âges de Brantford/Brant
- Augmenter le pourcentage des enfants en mesure d'accéder à des services de garde agréés de haute qualité
- Offrir une foule d'options souples en matière de services de garde agréés pouvant répondre aux besoins des parents
- Coordonner un système de soutien à l'intention des nouveaux exploitants de services de garde

Priorité/enjeu – 2004-2006	Qu'est-ce qui a été fait?
Encourager l'augmentation du nombre de places dans des garderies agréées, pour les nourrissons, les tout-petits, ainsi que les enfants d'âge préscolaire et scolaire en mettant sur pied un groupe de travail dans le but d'examiner les soutiens, les ressources et les renseignements requis par les nouveaux exploitants de services de garde	<ul style="list-style-type: none"> - Des fonds liés à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants ont été affectés à l'expansion de ces places - Un groupe de travail du réseau Meilleur départ a été établi en collaboration avec le MSEJ, le GSMR et le CPEO, en vue de faciliter les transitions - On a élaboré des stratégies d'information cohérentes (un protocole d'entente est en place à cet égard)
Faciliter la création de nouvelles options de services de garde agréés dans les régions mal desservies, dans les régions où habitent des enfants ou de jeunes familles, et dans des régions considérées comme « à risque » ou « à risque élevé »	<ul style="list-style-type: none"> - On a révisé l'Instrument de mesure du développement du jeune enfant (IMDJE), la liste des services communautaires et les tendances démographiques en vue de déterminer quelles sont les régions mal desservies (sept. 2005) - On a accru le nombre de fournisseurs de services de garde flexibles - On a signé une entente de places subventionnées avec Parcs et Loisirs, et avec le comté de Brant en vue d'offrir des camps d'été visant les enfants d'âge scolaire (juin 2005)
Continuer de recruter activement des fournisseurs de services de garde agréés en milieu familial	- Recrutement en cours
Effectuer une analyse annuelle des taux quotidiens et autres tarifs payés aux fournisseurs de services de garde agréés, en garderie ou en milieu familial, au nom de familles admissibles à une place subventionnée	- En 2005, on a augmenté le taux quotidien appliqué aux services en garderie agréés
Encourager les fournisseurs de services de	- Activité en cours, quoique difficile à

garde à offrir des heures de garde flexibles	réaliser puisque les fournisseurs de services de garde en milieu familial sont des travailleurs autonomes
Promouvoir la disponibilité de programmes complémentaires à l'intention des jeunes enfants, comme ceux des centres de ressources offrant des services de garde d'enfants, ceux du Centre de la petite enfance de l'Ontario : Brant ainsi que les programmes Launch Pad	- Promotion en cours auprès des clients, en particulier auprès de ceux dont le nom figure sur la liste d'attente en vue de l'obtention de services de garde.

Suite

Priorité de prestation de services : Augmenter la disponibilité des programmes de services de garde de haute qualité	
Priorité/enjeu – 2004-2006	Qu'est-ce qui a été fait?
Créer des partenariats avec les fournisseurs de services et les organismes communautaires, en vue de concevoir des modèles originaux de prestation de services	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au programme « Raising the Bar », visant à élaborer divers modèles de services - Distribution de brochures en cours expliquant le rôle du GSMR, du Ministère et du CPEO - Promotion continue des activités organisées par le CPEO et des programmes novateurs, tels que les programmes Launch Pad - Participation à titre d'aide à l'élaboration d'un nouveau programme Launch Pad à l'école St. Gabriel (mai 2005) et à Centennial-Grand Woodlands (sept. 2005)

Priorité de prestation de services : Promouvoir l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers	
<i>Buts et objectifs :</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les enfants ayant des besoins particuliers ont accès à une gamme d'options de services de garde de qualité pour leur permettre d'atteindre leur plein potentiel • Fournir de l'information et du soutien aux familles ayant un enfant présentant des besoins particuliers • Fournir de l'information, des ressources et du soutien aux fournisseurs de services et aux fournisseurs de soins travaillant avec des enfants ayant des besoins particuliers • Collaborer avec les partenaires communautaires en vue de promouvoir l'excellence dans l'élaboration de programmes englobants 	

Priorité/enjeu – 2004-2006	Qu'est-ce qui a été fait?
Trouver un moyen de s'assurer que le financement de la prestation de ressources spécialisées reflète bien la demande de tels services	- Utilisation des augmentations de fonds affectés à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants pour mieux refléter la demande de ces services
Examiner des moyens d'offrir des ressources spécialisées aux aidants naturels, aux parents prenant soin d'enfants à domicile et aux responsables des programmes destinés à la petite enfance	- Continuer l'appui financier offert au programme de rééducation de la parole et du langage pour enfants d'âge préscolaire du Lansdowne Children's Centre ou aux travailleuses et travailleurs du développement affectés à la garde d'enfants, offrant des ressources aux programmes de la petite enfance à

	l'intention des aidants naturels et des parents
Promouvoir l'importance de la prévention et de l'intervention précoce	- On a mis en œuvre le protocole communautaire de Brant pour protéger les enfants vivant dans des milieux à risque
Appuyer le partage de renseignements et la collaboration entre tous ceux qui travaillent auprès d'enfants ayant des besoins particuliers	- Soutien continu au partage d'information avec le Lansdowne Children's Centre - Collaboration avec le programme Raising the Bar et les initiatives de perfectionnement professionnel comme la formation intitulée « Into the Pepper Pot » et la formation « englobante de qualité »
Encourager l'offre d'occasions de formation visant les professionnels de la petite enfance, en vue de renforcer leur concept d'inclusion	- Appui permanent aux initiatives communautaires <ul style="list-style-type: none"> • « Into the Pepper Pot » • « Raising the Bar » • Formation englobante de qualité
Offrir d'autres options aux parents d'enfants ayant des besoins particuliers lorsqu'ils sont sur une liste d'attente de services spécialisés	- On fournit aux parents des listes de programmes de rechange comme : - Les programmes de compétences parentales du CPEO - Le programme Launch Pad

Priorité de prestation de services : Reconnaître l'apport de tous les fournisseurs de soins dans le domaine de l'éducation, de la garde et du développement des jeunes enfants	
<i>Buts et objectifs :</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que le programme de subventions salariales est équitable pour tous les membres du personnel affectés à un programme de garde agréé, à un centre de ressources offrant des services de garde ou à la prestation de ressources spécialisées • Augmenter la qualité des services de garde en diminuant le roulement de personnel, en attirant et en fidélisant le personnel compétent et en reconnaissant l'apport des fournisseurs de soins auprès des enfants, des familles et de la société • Promouvoir la formation continue, le perfectionnement des compétences et le partage d'information parmi les fournisseurs de services et de soins 	
Priorité/enjeu – 2004-2006	Qu'est-ce qui a été fait?
Continuer de faire valoir la nécessité d'accroître les subventions salariales pour régler les cas « pressants » au sein du programme de subventions salariales et procéder au suivi de ces besoins	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des fonds affectés à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants pour régler les cas pressants - de janvier à décembre 2005
Promouvoir la profession d'éducateur ou d'éducatrice de la petite enfance comme choix de carrière	<ul style="list-style-type: none"> - Un comité (groupe de travail sur le recrutement et la fidélisation du personnel) a été mis sur pied pour examiner la situation (janv. 2005) - On a mené un sondage auprès du personnel affecté à l'éducation de la petite enfance (avril 2005) - Les résultats du sondage sont disponibles depuis octobre 2005
Continuer de s'assurer que tous les exploitants de services de garde sont informés des critères utilisés dans la répartition des subventions salariales	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les nouveaux exploitants reçoivent une formation concernant les critères et lignes directrices utilisés dans les prises de décisions concernant les subventions salariales
Collaborer avec les partenaires communautaires à l'élaboration d'un plan communautaire visant à régler les problèmes de dotation en personnel au sein des programmes de garderies agréées	<ul style="list-style-type: none"> - Le comité de recrutement et de fidélisation du personnel comprend un représentant du CPEO, un administrateur de garderie, un représentant du collège Mohawk et le GSMR - Les questionnaires du sondage ont été distribués
Créer un partenariat avec les fournisseurs de services et les organismes communautaires en vue d'évaluer les besoins en matière de perfectionnement des professionnels de la petite enfance et des fournisseurs de services de garde, et de	<ul style="list-style-type: none"> - On a élargi les possibilités de perfectionnement professionnel à l'intention de nos partenaires communautaires dans le cadre des initiatives suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • La série « Into the Pepper Pot »

répondre à ces besoins	<ul style="list-style-type: none"> • L'initiative Raising the Bar • La formation englobante de qualité
Continuer de reconnaître publiquement l'apport des professionnels de la petite enfance et des fournisseurs de services de garde agréés en milieu familial	<ul style="list-style-type: none"> - On offre un soutien, toujours en cours, à la soirée des prix décernés au personnel affecté à l'éducation de la petite enfance - On a obtenu une résolution du Conseil municipal faisant du 26 octobre la Journée de l'éducation de la petite enfance (en octobre 2005) - Les centres qui participent au programme « Raising the Bar » reçoivent un certificat de participation (oct. 2005)

Suite

Priorité de prestation de services : Reconnaître l'apport de tous les fournisseurs de soins dans le domaine de l'éducation, de la garde et du développement des jeunes enfants	
Priorité/Enjeu – 2004-2006	Qu'est-ce qui a été fait?
Exercer des pressions auprès du Ministère pour qu'il accorde l'équivalence d'études aux professionnels de la petite enfance et qu'il revoie les ratios enfants/éducatrice ou éducateur	<ul style="list-style-type: none">- Le GSMR, en tant que membre de l'Association des services sociaux des municipalités de l'Ontario, exerce des pressions auprès du Ministère concernant les ratios et la révision de la <i>Loi sur les garderies</i>- On a présenté les préoccupations des propriétaires et exploitants concernant la nécessité de revoir les ratios enfants/éducatrice ou éducateur
Offrir une orientation et des occasions de formation continue aux conseils d'administration	<ul style="list-style-type: none">- On a tenu une réunion avec les conseils d'administration en octobre 2004- Le GSMR y a donné un aperçu du programme Meilleur départ

Priorité de prestation de services : Promouvoir l'importance d'une éducation de la petite enfance de qualité, et d'une croissance et d'un développement sains des jeunes enfants

Buts et objectifs :

- Sensibiliser le grand public à l'importance et aux avantages de services de garde d'enfants de haute qualité
- Fournir aux parents les outils et l'information dont ils ont besoin pour choisir des soins de garde de haute qualité
- Offrir aux fournisseurs de services de garde et aux fournisseurs d'autres services les connaissances et les ressources nécessaires pour qu'ils puissent offrir des services de garde de haute qualité
- Promouvoir la qualité au sein du système de services de garde, en ce qui a trait aux services tant formels qu'informels

Priorité/enjeu – 2004-2006	Qu'est-ce qui a été fait?
Rehausser les efforts de sensibilisation du public dans les zones rurales du comté	- Le site Web de la Ville (incluant des liens menant à de l'information sur les services de garde) a fait l'objet d'une importante promotion - Une liste de vérification devant servir à l'évaluation de la qualité des services de garde a été produite et distribuée
Créer des partenariats avec les fournisseurs de services et les organismes communautaires, visant à informer la population quant aux enjeux liés aux services de garde et à l'importance de ceux-ci dans le fait d'assurer aux enfants le meilleur départ possible dans la vie	- On a endossé un rôle de leader en ce qui concerne le réseau Meilleur départ (août 2005) - Élaboration d'un plan de transition en vue d'augmenter le nombre de places offertes dans les services de garde agréés pour les enfants de la maternelle et du jardin (oct. 2005) - Programmes des petits-déjeuners (fonds liés à la PNE) - Nourrissons à risque - Atelier intitulé Into the Pepper Pot
Fournir aux parents les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour sélectionner des services de garde de qualité	- Amélioration des brochures d'information se trouvant à l'entrée des lieux offrant des services de garde - Promotion du site Web de la Ville comportant des liens menant vers de l'information sur les services de garde - Production et distribution d'une liste de contrôle servant à évaluer la qualité des services de garde
Collaborer avec le Centre de la petite enfance de l'Ontario : Brant pour mettre en	- Le personnel des services de garde siège au comité <i>Raising the Bar</i> (sur une base

œuvrer l'initiative <i>Raising the Bar on Quality</i> (Rehausser la norme de qualité)	permanente) - Plus de 80 % des centres participent aux activités du comité
Encourager les programmes de loisirs à obtenir l'accréditation <i>High 5</i>	- Les programmes de loisirs du comté et de la ville ont obtenu l'accréditation <i>High 5</i> - On a signé une entente d'achat de services avec la Ville de Brantford en ce qui concerne les programmes de loisirs estivaux

Suite

Priorité de prestation de services : Promouvoir l'importance d'une éducation de la petite enfance de qualité, et d'une croissance et d'un développement sains des jeunes enfants	
Priorité/enjeu – 2004-2006	Qu'est-ce qui a été fait?
Faire des pressions en vue du rehaussement des normes liées à la délivrance des permis provinciaux en vertu de la <i>Loi sur les garderies</i>	- Efforts en cours par l'intermédiaire du Comité consultatif sur les services de garde d'enfants et l'Association des services sociaux des municipalités de l'Ontario
Sensibiliser les parents à la disponibilité de l'information, des ressources et du soutien offerts par les centres de ressource, le Centre de la petite enfance de l'Ontario : Brant et les projets Launch Pad	- Amélioration des brochures d'information se trouvant à l'entrée des lieux offrant des services de garde (sept. 2005)
Encourager l'innovation et la collaboration dans la conception et la prestation de programmes de garde d'enfants	- On est en train d'étudier la possibilité d'une prise des présences par voie électronique, à l'intention des exploitants de services de garde (janv. 2006)
Promouvoir les avantages socio-économiques de services de garde de qualité, comme soutien aux familles et comme facteur important de croissance et de développement sains des jeunes enfants	- Initiative <i>Raising the Bar</i> - On fait la promotion des programmes de compétences parentales

4.2 Mise à jour sur les stratégies de gestion des services 2004-2006

Qu'est-ce qui a été fait jusqu'ici pour mettre ces stratégies en œuvre?

Stratégie de gestion des services : Jouer le rôle de leader dans le développement continu d'un système de garde coordonné, intégré et englobant	
<i>Buts et objectifs :</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que le système de garde de Brantford/Brant reflète les besoins et priorités de la collectivité, ainsi que les politiques et lignes directrices des gouvernements fédéral et provincial sur le financement de ce système • Encourager la participation des fournisseurs de services, des fournisseurs de soins, des parents et des organismes communautaires au système de garde de Brantford/Brant • S'assurer que le système de garde est intégré aux autres systèmes offrant d'autres services qui contribuent à l'éducation, aux soins et au développement des enfants • S'assurer que le système de garde de Brantford/Brant est planifié, géré, financé et mis en œuvre d'une manière tant efficace qu'efficente 	

Priorité/enjeu – 2004-2006	Qu'est-ce qui a été fait?
Chercher à obtenir, sur une base permanente, des conseils du Comité consultatif sur les services de garde d'enfants quant à la planification, à la gestion, au financement et à l'exploitation du système de garde d'enfants	- On a établi les buts et objectifs du Comité consultatif sur les services de garde d'enfants en tenant compte du Plan sur les services de garde
Continuer d'élargir les partenariats avec le système de services de la petite enfance, le système de soins de santé et le système d'éducation ainsi qu'avec les autres systèmes utilisés par les enfants, leurs parents et leurs fournisseurs de soins	- On a mis sur pied le réseau Meilleur départ et on a élargi les partenariats en vue de répondre aux besoins de la collectivité
Surveillez les nouvelles tendances, les résultats de la recherche, les meilleures pratiques et les orientations politiques	- On utilise l'IMDJE, l'ISC (Inventaire des services communautaires) ainsi que les tendances courantes pour déterminer les futures tendances (p. ex. les services de garde offerts avant et après l'école sont toujours saturés; on a davantage besoin de services de garde pour nourrissons)
Fournir sur une base permanente l'occasion de consulter les principaux intervenants et d'obtenir leurs commentaires	- Projet en cours mené par l'intermédiaire de la BEYSAT, du Comité consultatif sur les services de garde d'enfants et du réseau Meilleur départ
Participer aux activités locales et provinciales de planification qui ont pour mission de répondre aux besoins des enfants, des parents et des familles	- Le réseau Meilleur Départ et le GSMR prennent l'initiative en ce qui concerne le premier élément

<p>S'associer aux centres de ressources et au Centre de la petite enfance de l'Ontario : Brant (aux termes du protocole d'entente) en vue d'évaluer la satisfaction liée aux programmes et leurs résultats, une fois que le gabarit d'évaluation provincial sera disponible</p>	<p>S.O. Le gabarit n'a jamais été produit</p>
---	---

Suite

Stratégie de gestion des services : Jouer le rôle de leader dans le développement continu d'un système de garde coordonné, intégré et englobant	
Priorité/enjeu – 2004-2006	Qu'est-ce qui a été fait?
Utiliser les indicateurs démographiques, socio-économiques et de santé, ainsi que ceux liés à l'enfance pour nous aider à établir les priorités communautaires	On les a utilisés plus particulièrement à l'occasion de la planification et de la mise en œuvre des nouveaux programmes de compétences parentales ou du transfert de programmes
Effectuer une analyse annuelle du Plan des services de garde d'enfants de Brantford/Brant	Projet en cours

Stratégie de gestion des services : Rechercher des occasions d'augmenter la quantité des fonds disponibles en vue de pouvoir répondre aux besoins en matière de services de garde dans la région de Brantford/Brant	
<i>Buts et objectifs :</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que l'on tient compte des préoccupations en matière de santé et de sécurité à l'intérieur des programmes agréés de garde d'enfants • S'assurer que les résidants des zones tant rurales qu'urbaines profitent équitablement des nouveaux fonds susceptibles d'être affectés aux services de garde • S'assurer que les fonds existants ainsi que les « nouveaux » fonds sont pleinement utilisés sur une base annuelle • Promouvoir la nécessité d'augmenter ces fonds auprès des gouvernements fédéral et provincial 	
Priorité/enjeu – 2004-2006	Qu'est-ce qui a été fait?
Continuer de surveiller les dépenses liées aux programmes ainsi que les niveaux de services offerts	<ul style="list-style-type: none"> - Des rapports trimestriels sont transmis au MSEJ - Des rapports mensuels sont produits par l'intermédiaire de l'OCCMS
Continuer d'établir les priorités relatives aux surplus de fonds affectés aux places de garde subventionnées au cours de l'année et de répartir ces fonds selon ces priorités, à mesure qu'ils deviennent disponibles	<ul style="list-style-type: none"> - On encourage les exploitants de services de garde d'enfants à nous faire part de leurs demandes en matière de santé et de sécurité, auxquelles on peut accéder s'il existe un surplus de fonds
Continuer d'utiliser une portion des fonds de réinvestissement du Supplément de la prestation nationale pour enfants, selon les priorités de services de garde dans la région de Brantford/Brant	<ul style="list-style-type: none"> - Effectué dans le cadre du programme Ontario au travail
Collaborer avec les organismes communautaires, les entreprises commerciales et les organisations sectorielles bénévoles pour trouver des fonds en vue de répondre aux besoins prioritaires cernés en matière de services de garde dans la région de Brantford/Brant	<ul style="list-style-type: none"> - On travaille actuellement en étroite collaboration avec les organismes communautaires et les principaux intervenants pour s'assurer que les fonds sont pleinement utilisés - Réseau Meilleur départ

Section 5 – Sujets liés à la prestation et à la gestion des services

On a utilisé plusieurs sources d'information pour rédiger la présente section. Ces sources comprenaient les résultats de consultations antérieures de la collectivité, les pourparlers actuels concernant la planification de l'initiative Meilleur départ, le contenu de réunions du Comité consultatif sur les services de garde d'enfants, ainsi que les plans de services de certains programmes ou organismes.

5.1 Réussites du système de services de garde d'enfants de Brantford/Brant

Comme on l'a déjà mentionné, la Ville de Brantford a été désignée « agent de prestation des services de garde d'enfants » en octobre 1999. Depuis, bon nombre des priorités de prestation de services et des stratégies de gestion de ces services mentionnées dans le *Plan de services de garde d'enfants de Brantford/Brant 2001-2003* et dans celui de 2004-2006 ont fait l'objet d'un suivi, dans leur totalité ou en partie. Grâce à leur étroite collaboration, les fournisseurs de services de garde, les représentants de la Ville et du Comté, le CPEO, les responsables de l'initiative Kids Can Fly et les conseils scolaires locaux ont amélioré le système de garde d'enfants en vue de mieux répondre aux besoins des enfants et des parents. Parmi les améliorations apportées, mentionnons les suivantes :

- Un nombre accru d'options en matière de services de garde agréés sont offertes aux parents.
- Les programmes de loisirs estivaux pour enfants d'âge scolaire sont plus nombreux. On a conclu une entente avec le Service des parcs et loisirs de Brantford et le comté de Brant.
- Le processus relatif aux places de garde subventionnées est équitable et répond aux normes du Ministère.
- On a donné suite à certains cas pressants de subventions salariales grâce à des fonds liés à l'apprentissage et à la garde de jeunes enfants.
- L'apport des éducatrices et éducateurs de la petite enfance est de plus en plus reconnu.
- Une approche coordonnée est en place pour offrir un soutien aux enfants ayant des besoins particuliers.
- Les parents et le personnel des services de garde reconnaissent l'apport professionnel des éducatrices et éducateurs-ressources.
- On a davantage accès à des ressources communautaires, à de l'information et à du soutien. Le nombre de programmes Launch Pad et de programmes satellites du CPEO a augmenté au sein de la collectivité.
- Le système de services (avec les fournisseurs de services et les organismes communautaires) fonctionne d'une façon mieux coordonnée et plus intégrée qu'auparavant.
- On fait preuve de créativité et d'innovation dans la prestation des services.
- La Ville manifeste son engagement à l'égard des services de garde en faisant montre d'un solide leadership. Le Conseil municipal est bien informé des enjeux et des nouvelles initiatives liés aux services de garde.
- Les commentaires des intervenants ont contribué à structurer le système des services de garde.

- Les fournisseurs de services de garde (à but lucratif ou non) travaillent main dans la main au sein du Comité consultatif sur les services de garde d'enfants et du réseau Meilleur départ.
- Les organisations ont collaboré en vue de produire le premier rapport lié à l'IDMJE.
- L'engagement à l'égard de l'initiative Meilleur départ s'est avéré remarquable, la vaste majorité des fournisseurs de services de garde et d'autres services pertinents y jouant un rôle actif.

5.2 Améliorations à apporter au système de services de garde d'enfants de Brantford/Brant

Dans bien des cas, les problèmes soulevés par les fournisseurs de services de garde, les parents et d'autres intervenants, dans le cadre des tables de planification et de consultation, n'ont rien de nouveau et ont déjà été mentionnés au cours d'autres exercices de planification des services de garde et des autres services destinés aux jeunes enfants. Il convient également de noter que bon nombre de ces enjeux ne sont pas propres à la région de Brantford/Brant, mais qu'il s'agit plutôt d'enjeux que l'on retrouve partout en Ontario, voire dans tout le pays.

Problèmes d'accessibilité

Les problèmes d'accessibilité se manifestent de diverses façons et, s'ils ne sont pas adéquatement résolus, peuvent nuire à la participation. En général, les problèmes d'accessibilité soulevés peuvent être classés dans les catégories suivantes : transport, segments particuliers de la population, information et capacité financière.

Le transport continue d'être un obstacle pour les parents des secteurs tant urbains que ruraux de Brantford/Brant. Dans certains cas, cela est dû au fait que les parents n'ont pas les moyens suffisants pour avoir accès au transport, qu'il soit de nature privée ou publique, tandis que dans d'autres cas, il s'agit d'une absence totale de tout système de transport. La hausse des prix de l'essence et des coûts d'exploitation a diminué la capacité de devenir propriétaire d'un véhicule, ce qui restreint l'accès aux services. C'est pourquoi on a suggéré que des moyens de transport ou des subventions pertinentes soient fournis, en vue d'augmenter l'accès aux programmes agréés de garde d'enfants.

On a plus ou moins bien réussi, au moyen des centres satellites du CPEO ou des centres Launch Pad, à répondre aux besoins permanents en matière d'activités d'approche visant à s'assurer que les familles menées par un adolescent ou une adolescente, les familles isolées par leur situation géographique ou socio-économique, les familles à risque ou à risque élevé ainsi que les familles ayant divers antécédents culturels ont accès à des services de garde agréés. Ces centres sont disséminés dans les régions rurales du comté de Brant (centres satellites du CPEO) et dans la Ville de Brantford (centres Launch Pad) (voir les Annexes C et E). Ces centres offrent un milieu convivial ainsi que des renseignements faciles d'accès sous divers formats et dans divers lieux.

L'accessibilité financière demeure toujours la clé ouvrant les portes du système de services de garde d'enfants. Il faut augmenter la disponibilité des places de garde subventionnées et sensibiliser la collectivité aux programmes de subventions, en particulier dans les zones de la ville ou du comté où l'indice de l'IMDJE est faible.

Problèmes de disponibilité

Pour les parents travaillant selon un système de quarts ou encore le soir ou les week-ends, et pour ceux qui sont aux études, la souplesse du système de garde dans un établissement agréé revêt une importance critique. Cela est particulièrement vrai à Brantford, où l'un des principaux employeurs de la ville, le Brantford Charity Casino, est ouvert 24 heures par jour, sept jours par semaine. Aucun des fournisseurs de services de garde agréés de la collectivité n'offre des services de nuit (en garderie). Certains fournisseurs de services agréés en milieu familial peuvent toutefois offrir ce genre de service.

Inclusion des enfants ayant des besoins particuliers

Au cours des dernières années, on a considérablement amélioré la capacité de dépistage précoce des enfants ayant des besoins particuliers. Les programmes tels que l'initiative *Bébés en santé, enfants en santé* ont amélioré le dépistage de problèmes de développement chez l'enfant. Ces programmes ont entraîné un accroissement significatif du nombre de familles comptant un enfant ayant des besoins particuliers qui recherchent des programmes de garde ou de soutien. Cette tendance étant importante, elle a rehaussé la nécessité de fonds ministériels affectés aux programmes de prestation de ressources spécialisées, car ces fonds n'ont pas suivi le rythme d'évolution de la demande de tels services.

Problèmes de qualité des services

Dans le Plan de services de garde d'enfants 2004-2006, il a été fait mention de la nécessité d'aborder le problème de la qualité des services offerts par les divers fournisseurs de services de garde. Depuis, le programme *Raising the Bar* a été mis en œuvre par le CPEO : Brant. Ce programme de contrôle de la qualité permet d'évaluer de façon objective les services de garde d'enfants. Il est financé grâce à des subventions sollicitées par le CPEO : Brant, avec l'appui des fournisseurs de services de garde. Dans le but de rehausser davantage la qualité des programmes du système de services de garde, les programmes de loisirs ont obtenu l'accréditation *High 5*.

Recrutement, fidélisation et rémunération des fournisseurs et reconnaissance de leur mérite

Le recrutement, la fidélisation des fournisseurs, ainsi que le taux de leur rémunération et la reconnaissance de leur mérite continuent de poser des problèmes majeurs à l'intérieur du système de services de garde d'enfants. Lors de récentes rencontres de planification du réseau Meilleur départ, des fournisseurs de services de garde ont fait remarquer que même s'ils sont intéressés à offrir des places supplémentaires dans le cadre de leurs services, ils font face à d'importants problèmes d'embauche de personnel compétent. D'autres exploitants ont signalé qu'ils avaient de la difficulté à fidéliser leur personnel

existant en raison de divers problèmes, notamment les heures de travail et les taux de rémunération. De plus, le grand public continue de faire preuve d'un manque de reconnaissance de la valeur du rôle des éducatrices et éducateurs de la petite enfance. Par conséquent, il est difficile d'attirer ces personnes vers une profession sous-estimée et mal rémunérée.

Sensibilisation du public

Même si l'on a déjà mentionné la nécessité de sensibiliser le public à cet égard, il convient d'insister davantage sur l'importance de ces activités. Notamment, le grand public doit être, sur une base permanente, mis au courant des :

- enjeux et problèmes liés à la garde des enfants;
- façons de s'assurer que les enfants reçoivent le meilleur départ possible dans la vie;
- moyens de soutenir les avantages que les services de garde apportent aux familles;
- avantages économiques liés à la prestation de services de garde de qualité pour la collectivité.

Il est tout aussi important que les membres de la collectivité soient informés de la disponibilité d'autres formes de soutien connexes qui leur sont offertes par l'intermédiaire des systèmes d'éducation, de santé, de loisirs et de services à la petite enfance. Le programme du CPEO et les programmes Launch Pad jouent un rôle important en fournissant des tribunes de sensibilisation du public. De plus, une importante campagne de sensibilisation du public constituera un élément clé du nouveau programme Meilleur départ.

Coordination et intégration des services

Au cours des trois dernières années, on a assisté au renforcement des partenariats communautaires et à une hausse de la collaboration et de l'intégration entre les fournisseurs de services et les organismes communautaires. L'engagement continu des exploitants de services de garde, des fournisseurs de services, des principaux intervenants, du Conseil consultatif sur les services de garde d'enfants, du CPEO, des conseils scolaires et de la Ville de Brantford est à l'origine d'un système qui manifeste le vif « désir » d'accorder son attention aux activités de planification et à celles visant son propre perfectionnement. La mise sur pied récente du réseau Meilleur départ en témoigne. Ce réseau a été rapidement formé et a mené à bien toute une variété de tâches de planification complexes en l'espace de quelques mois. Cela n'a pu être accompli que grâce au dévouement et à l'engagement de ses membres. Ce processus a pu révéler l'existence de pratiques déjà établies en matière de coordination et d'intégration des services. Au lieu de se faire concurrence en vue d'obtenir de nouvelles ressources, les fournisseurs de services de garde et les autres services collaborent pour créer un système de services qui sera avantageux, tant pour les enfants que pour leurs parents.

Gestion du système de services

Même si les récents programmes annoncés, comme l'initiative Meilleur départ, fournissent des places et des services de garde supplémentaires depuis longtemps attendus, ils ne répondent pas au besoin prédominant qui a été cerné dans le Plan de services de garde d'enfants 2004-2006 et qui subsiste toujours : le besoin d'accorder des fonds supplémentaires substantiels aux services existants en plus de subventionner de nouvelles places. Les coûts d'exploitation, les salaires et les demandes de services ont augmenté simultanément, mais la Province ne semble pas le reconnaître. Parmi les situations exerçant une pression supplémentaire, mentionnons le fait que la population croît de façon significative à Brantford, Paris et St. George, ce qui signifie qu'il faudra trouver des places de garde additionnelles, car une bonne partie des nouveaux lotissements sont destinés aux jeunes familles.

5.3 *Sommaire*

Les processus de consultation et d'analyse environnementale entrepris et l'information obtenue au moyen d'autres documents de planification ont permis de cerner un certain nombre d'enjeux, qu'ils soient existants ou naissants, au sein du programme de garde d'enfants de Brantford/Brant. La majorité de ces enjeux ne sont pas propres à la région de Brantford/Brant, mais représentent plutôt des défis touchant le secteur des services de garde de toute la province de l'Ontario, voire du pays entier et même d'autres parties du monde. En fin de compte, tous ces enjeux se rapportent à la « qualité » des services de garde ou y contribuent. Les fournisseurs de services de garde et d'autres services connexes de Brantford/Brant se sont engagés à offrir le meilleur service possible. Cela étant dit, la prestation de services de qualité exige des fonds et, à proprement parler, une injection de nouveaux fonds à être affectés aux programmes et services existants ainsi qu'à de nouveaux programmes s'imposera si l'on veut atteindre ces buts.

Section 6 – Priorités et stratégies en matière de services 2006-2009

Comme illustré à la section 4, la Division des services de garde d'enfants a su répondre avec succès aux exigences des priorités en matière de prestation de services, des buts et objectifs et des mesures de suivi mentionnés dans son *Plan de services de garde d'enfants de Brantford/Brant 2004-2006*. Maintenant que de nombreuses politiques et procédures d'exploitation sont en place, une attention plus grande sera accordée à des enjeux plus stratégiques.

On continuera d'avoir besoin de la participation active des fournisseurs de services, des parents, des fournisseurs de soins et des organismes communautaires, si l'on veut que le système de garde d'enfants reflète véritablement les besoins des résidents de Brantford/Brant. Comme on l'a déjà dit, pour que ce système réponde à ces besoins, il requiert un financement adéquat. C'est pourquoi la Division des services de garde d'enfants, avec l'appui du Comité consultatif et du Conseil municipal, continuera à rechercher des occasions de financement accru et à plaider en ce sens, pour répondre aux besoins et aux priorités, qu'ils soient existants ou nouveaux, en matière de services de garde, lesquels besoins et priorités sont mentionnés tout au long de ce plan de services.

6.1 Priorités de prestation de services 2006-2009

Priorité de prestation de services : Augmenter l'accès à des programmes de garde de haute qualité
--

Buts et objectifs :

- S'assurer que les services agréés de garde d'enfants sont accessibles et abordables et qu'ils répondent aux besoins des familles à « faible revenu »
- Mettre pleinement en œuvre l'initiative Meilleur départ
- S'assurer que les participants aux programmes Ontario au travail et EXPRESS ont l'accès prioritaire aux services de garde d'enfants
- Fournir un soutien d'intervention précoce aux enfants et aux familles qui sont considérés comme étant « à risque », à « risque élevé » ou qui ont des besoins particuliers
- Tenir compte de la diversité culturelle et géographique qui existe au sein de Brantford/Brant
-

Mesures de suivi :

- Explorer les diverses possibilités de résolution des obstacles liés au problème de transport auxquels doivent faire face les parents qui désirent voir leurs enfants fréquenter un service de garde
- S'assurer que les fournisseurs de services sont informés des ressources offertes aux enfants et aux familles de Brantford/Brant
- Créer des partenariats avec des organismes communautaires et des fournisseurs de services pour s'assurer que les parents ont accès à de l'information actualisée et conviviale sur les programmes et les services offerts, ainsi que sur les places disponibles et les listes d'attente

- Appuyer les efforts communautaires d'approche visant les familles dirigées par un adolescent ou une adolescente, les familles à faible revenu et les familles vivant dans un milieu considéré comme étant « à risque » ou « à risque élevé »
- Appuyer l'élaboration de programmes tenant compte des différences culturelles
- Effectuer un examen annuel des limites discrétionnaires à l'intérieur du « test sur les besoins » pour s'assurer qu'elles reflètent le coût de la vie dans la région de Brantford/Brant
- Effectuer un sondage auprès des parents quant à leur satisfaction relative aux places subventionnées et au processus de placement
- Explorer la faisabilité de la conclusion d'une entente réciproque avec des agents de prestations de services de garde voisins

Priorité de prestation de services : Augmenter l'accès à des programmes de garde de haute qualité

Buts et objectifs :

- S'assurer que des services de garde agréés de haute qualité sont offerts aux enfants de tous les âges de Brantford/Brant
- Augmenter le pourcentage des enfants en mesure d'accéder à des services de garde agréés de haute qualité
- Offrir une foule d'options souples en matière de services de garde agréés pouvant répondre aux besoins des parents
- Coordonner un système de soutien à l'intention des nouveaux exploitants de services de garde
- Mener la tâche de planification relative aux nouvelles places de garde créées dans le cadre de l'initiative Meilleur départ

Mesures de suivi :

- Encourager l'augmentation du nombre de places dans des garderies agréées, pour les nourrissons, les tout-petits, ainsi que les enfants d'âge préscolaire et scolaire en mettant sur pied un groupe de travail dans le but d'examiner les soutiens, les ressources et les renseignements requis par les nouveaux exploitants de services de garde
- Faciliter la création de nouvelles options de services de garde agréés dans les régions mal desservies, dans les régions où habitent des enfants ou de jeunes familles, et dans des régions considérées comme « à risque » ou « à risque élevé »
- Continuer de recruter activement des fournisseurs de services de garde agréés en milieu familial
- Effectuer une analyse annuelle des taux quotidiens payés aux fournisseurs de services de garde agréés, en garderie ou en milieu familial, au nom de familles admissibles à une place subventionnée
- Encourager les fournisseurs de services de garde à offrir des heures de garde flexibles
- Promouvoir la disponibilité de programmes complémentaires à l'intention des jeunes enfants, comme ceux des centres de ressources offrant des services de garde d'enfants, ceux du Centre de la petite enfance de l'Ontario : Brant ainsi que les programmes Launch Pad
- Créer des partenariats avec les fournisseurs de services et les organismes communautaires, en vue de concevoir des modèles originaux de prestation de services
- Recruter des fournisseurs de services de garde d'enfants désireux d'augmenter le nombre de leurs places de garde ou d'en fournir de nouvelles dans le cadre de l'initiative Meilleur départ

Priorité de prestation de services : Promouvoir l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers

Buts et objectifs :

- S'assurer que les enfants ayant des besoins particuliers ont accès à une gamme d'options de services de garde de qualité pour leur permettre d'atteindre leur plein potentiel
- Fournir de l'information et du soutien aux familles ayant un enfant présentant des besoins particuliers
- Fournir de l'information, des ressources et du soutien aux fournisseurs de services et aux fournisseurs de soins travaillant avec des enfants ayant des besoins particuliers
- Collaborer avec les partenaires communautaires en vue de promouvoir l'excellence dans l'élaboration de programmes englobants
- S'assurer que toute nouvelle place de garde offert dans le cadre de l'initiative Meilleur départ offre des services englobant les enfants ayant des besoins particuliers

Mesures de suivi :

- Trouver un moyen de s'assurer que le financement de la prestation de ressources spécialisées reflète bien la demande de tels services
- Examiner des moyens d'offrir des ressources spécialisées aux aidants naturels, aux parents prenant soin d'enfants à domicile et aux responsables des programmes destinés à la petite enfance
- Promouvoir l'importance de la prévention et de l'intervention précoce
- Appuyer le partage de renseignements et la collaboration entre tous ceux qui travaillent auprès d'enfants ayant des besoins particuliers
- Encourager l'offre d'occasions de formation visant les professionnels de la garde d'enfants, en vue de renforcer leur concept d'inclusion
- Offrir d'autres options aux parents d'enfants ayant des besoins particuliers lorsqu'ils sont sur une liste d'attente de services spécialisés

Priorité de prestations de services : Reconnaître l'apport de tous les fournisseurs de soins dans le domaine de l'éducation, de la garde et du développement des jeunes enfants

Buts et objectifs :

- S'assurer que le programme de subventions salariales est équitable pour tous les membres du personnel affectés à un programme de garde agréé, à un centre de ressources offrant des services de garde ou à la prestation de ressources spécialisées
- Augmenter la qualité des services de garde en diminuant le roulement de personnel, en attirant et en fidélisant le personnel compétent et en reconnaissant l'apport des fournisseurs de soins auprès des enfants, des familles et de la société
- Promouvoir la formation continue, le perfectionnement des compétences et le partage d'information parmi les fournisseurs de services et de soins
- Accorder plus de reconnaissance à l'apport du CPEO : Brant et des programmes Launch Pad dans le cadre du continuum des services de garde d'enfants de Brantford/Brant

Mesures de suivi :

- Continuer de faire valoir la nécessité d'accroître les subventions salariales pour régler les cas « pressants » au sein du programme de subventions salariales et procéder au suivi de ces besoins
- Continuer de s'assurer que tous les exploitants de services de garde sont informés des critères utilisés dans la répartition des subventions salariales
- Collaborer avec les partenaires communautaires à l'élaboration d'un plan communautaire visant à régler les problèmes de dotation en personnel au sein des programmes de garderies agréées
- Créer un partenariat avec les fournisseurs de services et les organismes communautaires en vue d'évaluer les besoins en matière de perfectionnement des professionnels de la petite enfance et des fournisseurs de services de garde, et de répondre à ces besoins
- Continuer de reconnaître publiquement l'apport des professionnels de la petite enfance et des fournisseurs de services de garde agréés en milieu familial
- Exercer des pressions auprès du Ministère pour qu'il accorde l'équivalence d'études aux professionnels de la petite enfance et qu'il revoie les ratios enfants/éducatrice ou éducateur
- Offrir une orientation et des occasions de formation continue aux conseils d'administration
- Promouvoir la profession d'éducateur ou d'éducatrice de la petite enfance comme choix de carrière

Priorité de prestation de services : Promouvoir l'importance d'une éducation de la petite enfance de qualité et d'une croissance et d'un développement sain des jeunes enfants

Buts et objectifs :

- Sensibiliser le grand public à l'importance et aux avantages de services de garde d'enfants de haute qualité
- Fournir aux parents les outils et l'information dont ils ont besoin pour choisir des soins de garde de haute qualité
- Offrir aux fournisseurs de services de garde et aux fournisseurs d'autres services les connaissances et les ressources nécessaires pour qu'ils puissent offrir des services de garde de haute qualité
- Promouvoir la qualité au sein du système de services de garde, en ce qui a trait aux services tant formels qu'informels
- Participer pleinement aux programmes Meilleur départ et aux activités des carrefours nouvellement mis sur pied
- Promouvoir les services offerts au CPEO : Brant, ainsi que dans le cadre des programmes Launch Pad et Meilleur départ

Mesures de suivi :

- Rehausser les efforts de sensibilisation du public dans les zones rurales du comté
- Créer des partenariats avec les fournisseurs de services et les organismes communautaires, visant à informer la population quant aux enjeux liés aux services de garde et à l'importance de ceux-ci dans le fait d'assurer aux enfants le meilleur départ possible dans la vie
- Fournir aux parents les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour sélectionner des services de garde de qualité
- Collaborer avec le Centre de la petite enfance de l'Ontario : Brant pour mettre en œuvre l'initiative *Raising the Bar on Quality* (Rehausser la norme de qualité)
- Encourager les programmes de loisirs en vue d'obtenir l'accréditation *High 5*
- Faire des pressions en vue du rehaussement des normes liées à la délivrance des permis provinciaux en vertu de la *Loi sur les garderies*
- Sensibiliser les parents à la disponibilité de l'information, des ressources et du soutien offerts par les centres de ressource, le Centre de la petite enfance de l'Ontario : Brant et les projets Launch Pad
- Encourager l'innovation et la collaboration dans la conception et la prestation de programmes de garde d'enfants
- Promouvoir les avantages socio-économiques de services de garde de qualité, comme soutien aux familles et comme facteur important de croissance saine et de développement sain des jeunes enfants

6.2 Stratégies de gestion des services 2006-2009

Stratégie de gestion des services : Jouer le rôle de leader dans le développement continu d'un système de garde coordonné, intégré et englobant

Buts et objectifs :

- S'assurer que le système de garde de Brantford/Brant reflète les besoins et priorités de la collectivité, ainsi que les politiques et lignes directrices des gouvernements fédéral et provincial sur le financement de ce système
- Encourager la participation des fournisseurs de services, des fournisseurs de soins, des parents et des organismes communautaires au système de garde de Brantford/Brant
- S'assurer que le système de garde est intégré aux autres systèmes offrant d'autres services qui contribuent à l'éducation, aux soins et au développement des enfants
- S'assurer que le système de garde de Brantford/Brant est planifié, géré, financé et mis en œuvre d'une manière tant efficace qu'efficente

Mesures de suivi :

- Chercher à obtenir, sur une base permanente, des conseils du Comité consultatif sur les services de garde d'enfants quant à la planification, à la gestion, au financement et à l'exploitation du système de garde d'enfants
- Continuer d'élargir les partenariats avec le système de services de la petite enfance, le système de soins de santé et le système d'éducation ainsi qu'avec les autres systèmes utilisés par les enfants, leurs parents et leurs fournisseurs de soins
- Surveiller les nouvelles tendances, les résultats de la recherche, les meilleures pratiques et les orientations politiques
- Fournir sur une base permanente l'occasion de consulter les principaux intervenants et d'obtenir leurs commentaires
- Participer aux activités locales et provinciales de planification qui ont pour mission de répondre aux besoins des enfants, des parents et des familles
- S'associer aux centres de ressources et au Centre de la petite enfance de l'Ontario : Brant (aux termes du protocole d'entente) en vue d'évaluer la satisfaction liée aux programmes et leurs résultats, une fois que le gabarit d'évaluation provincial sera disponible
- Utiliser les indicateurs démographiques, socio-économiques et de santé, ainsi que ceux liés à l'enfance pour nous aider à établir les priorités communautaires
- Effectuer une analyse annuelle du Plan des services de garde d'enfants de Brantford/Brant

Stratégie de gestion des services : Rechercher des occasions d'augmenter la quantité des fonds disponibles en vue de pouvoir répondre aux besoins en matière de services de garde dans la région de Brantford/Brant

Buts et objectifs :

- S'assurer que l'on tient compte des préoccupations en matière de santé et de sécurité à l'intérieur des programmes agréés de garde d'enfants
- S'assurer que les résidants des zones tant rurales qu'urbaines profitent équitablement des nouveaux fonds susceptibles d'être affectés aux services de garde
- S'assurer que les fonds existants ainsi que les « nouveaux » fonds sont pleinement utilisés sur une base annuelle
- Promouvoir la nécessité d'augmenter ces fonds auprès des gouvernements fédéral et provincial

Mesures de suivi :

- Continuer de surveiller les dépenses liées aux programmes ainsi que les niveaux de services offerts
- Continuer d'établir les priorités relatives aux surplus de fonds affectés aux places de garde subventionnées au cours de l'année et de répartir ces fonds selon ces priorités, à mesure qu'ils deviennent disponibles
- Continuer d'utiliser une portion des fonds de réinvestissement du Supplément de la prestation nationale pour enfants, selon les priorités en matière de services de garde dans la région de Brantford/Brant
- Collaborer avec les organismes communautaires, les entreprises commerciales et les organisations sectorielles bénévoles pour trouver des fonds en vue de répondre aux besoins prioritaires cernés en matière de services de garde dans la région de Brantford/Brant
- Examiner les possibilités d'accès à des fonds de lancement ou à des dépenses en capital secondaires, en vue de promouvoir l'élargissement ou l'expansion des programmes de garde d'enfants
- Participer aux efforts locaux, provinciaux et fédéraux de promotion et de défense de l'élaboration d'un système de garde d'enfants adéquatement financé

6.3 Analyse de l'impact fiscal

Comme il a été mentionné dans le Plan de services de garde d'enfants, au cours des trois prochaines années, les stratégies financières de la Ville consisteront à continuer de contrôler les dépenses affectées aux programmes et les niveaux de services, et à combler les lacunes au sein des services, dès que les fonds nécessaires deviendront disponibles. Cela s'effectuera en tenant compte du nouveau programme Meilleur départ, lequel est entièrement financé pour une période de trois ans. On s'inquiète cependant quant à la disponibilité des fonds à la fin de cette période.

Le contrôle permanent et l'évaluation constante des priorités en matière de services permettront de réagir rapidement et adéquatement à la disponibilité de nouveaux fonds. La venue de nouveaux fonds fédéraux au cours des prochaines années répondra aux

priorités cernées par la collectivité, telles que l'augmentation du financement du programme de subventions salariales. Cette priorité a été nettement établie parmi les fournisseurs de services de garderie, et ce, uniquement grâce au contrôle permanent et à l'évaluation constante assurés par des groupes comme le Comité consultatif des services de garde d'enfants.

Les mécanismes actuellement en place permettent à la Ville de surveiller sa performance en cours d'exercice en regard des cibles fixées. On se sert des rapports cumulatifs à ce jour pour déterminer tout surplus ou déficit connu en cours d'exercice. Grâce à l'approbation de l'utilisation des surplus de fonds en cours d'exercice, la Ville peut régler les problèmes de santé et de sécurité soulevés au sein de la collectivité des fournisseurs de services de garde, au moyen de ces fonds uniques.

La Ville continue d'utiliser une partie des fonds de la Prestation nationale (PNE) pour réinvestir dans les services de garde d'enfants et dans d'autres services connexes, comme les programmes de garde après l'école et le centre de ressources New Beginnings, les programmes de petits-déjeuners, comme on l'a mentionné dans le Plan. Les gestionnaires du système continueront d'avoir accès aux fonds disponibles pour les services de garde, p. ex. les Fonds affectés aux cas problèmes de la petite enfance (Early Years Challenge Funds), la PNE, etc. La Ville continuera de demander au Ministère, au nom des fournisseurs de services, les fonds nécessaires pour répondre aux besoins en matière de services de garde mentionnés dans le plan en question.

La municipalité continue de mettre en œuvre les politiques financières et les pratiques commerciales connexes, telles que définies dans les directives sur la gestion des services de garde d'enfants de l'Ontario ainsi que dans les politiques et procédures municipales. Ces directives, politiques et procédures assurent l'autocontrôle des fournisseurs de services et des gestionnaires des services municipaux regroupés.

En ce qui concerne la formation des membres du personnel, la municipalité continuera de leur offrir des cours de formation pertinents. Les domaines clés de cette formation permanente sont les suivants : le système de gestion des services de garde de l'Ontario et les directives sur la gestion des services de garde.

Quel est l'impact fiscal du financement des services par la Ville ou par la Province?

La Ville continuera de payer sa part des coûts, comme décrit dans l'entente de services signée avec la Province. Des inquiétudes persistent toutefois quant au montant des fonds alloués à l'initiative Meilleur départ et à l'élargissement des services de garde que permettent ces fonds. La Ville de Brantford a engagé la totalité des fonds affectés à l'initiative Meilleur départ pour les trois prochaines années. Toutefois, les ententes signées avec les instances fédérales et provinciales couvrent une période de cinq ans. On ignore si le financement se poursuivra après cette période. On craint que la Ville ne devienne responsable de toute hausse du financement nécessaire, au bout de cette période de cinq ans.

Les places de garde subventionnées

Avec l'ajout de 230 nouvelles places offertes par des services de garde agréés, au cours des trois prochaines années, on assistera à une augmentation du budget lié aux places subventionnées, à mesure que d'autres places deviendront disponibles. Tout exploitant de garderie ayant signé une entente de services avec la municipalité est rémunéré par des subventions salariales, selon son tarif quotidien. La municipalité a pour politique de verser aux exploitants un taux de subventions équivalant aux frais payés par les parents qui paient le plein prix de leurs services de garde. Au fil des ans, les exploitants ont exigé un tarif quotidien accru, pour combler la hausse des dépenses d'exploitation. Par conséquent, la subvention salariale par enfant a augmenté. Étant donné que le budget lié aux subventions salariales n'a pas augmenté, cela a effectivement réduit le nombre de places subventionnées disponibles.

La Province a déclaré que l'évaluation des besoins à des fins d'aide financière sera remplacée par une «évaluation du revenu». On ignore encore quelles seront les répercussions de ce nouveau type d'évaluation. Si un nombre supérieur de parents sont admissibles à une place de garde subventionnée, la demande de subventions salariales sera accrue, pour répondre aux besoins de la collectivité. La Ville signant maintenant des ententes portant sur des programmes de loisirs aux fins de services de garde estivaux pour les enfants d'âge scolaire, la demande de subventions salariales augmentera.

Les subventions salariales

La création, au cours des trois prochaines années, de 230 nouvelles places dans des services de garde agréés devrait avoir des répercussions importantes sur le programme de subventions salariales. Même si l'on peut difficilement estimer les coûts sans connaître la répartition des groupes d'âges relative à ces 230 nouvelles places, les estimations données reposent sur l'hypothèse que chacun des nouveaux centres comptera 6 nourrissons, 10 tout-petits et 32 enfants d'âge préscolaire. Basée sur une dotation en personnel appropriée, la subvention salariale devrait s'élever à 78 732 \$, à laquelle devrait s'ajouter une somme d'environ 49 667 \$ liée au nombre approximatif de 44 places supplémentaires pour enfants d'âge préscolaire, pour un total de 128 399 \$.

La Ville de Brantford apporte toujours sa part de contribution de 20 % en réponse aux demandes pressantes de subventions salariales au sein du système. Les 80 % restants proviennent des fonds provinciaux affectés à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants. Le financement actuel visant à répondre à ces demandes s'élève à 277 064 \$. Cette somme n'inclut le financement d'aucun nouveau programme pour la période de 2005-2006.

Les centres de ressources

Actuellement, la Ville de Brantford possède deux ententes de services avec des agences qui offrent des programmes dans les centres de ressources. Aucuns nouveaux fonds n'ont été alloués aux centres de ressources existants, bien que ceux-ci se soient révélés un service précieux pour les zones considérées comme étant «à risque» au sein de notre communauté. Selon la cinquième priorité de service du Plan de services de garde des

enfants 2004-2006, les centres de ressources fournissent de l'information, du soutien et des ressources aux parents, aux aidants naturels et aux professionnels de la petite enfance. Le personnel des services de garde travaille très étroitement avec ces agences pour garantir que l'information, le soutien et les ressources sont accessibles à tous ceux qui en ont besoin, et ce, au moindre coût. Selon le Plan de services de garde des enfants, il convient de privilégier certaines méthodes pour faciliter l'accès aux programmes des centres de ressources et pour élargir les services existants, en vue de répondre aux besoins en constante évolution de la collectivité. Les statistiques indiquent qu'un nombre croissant de parents et de fournisseurs de soins ont recours à ces programmes. Les deux agences ont trouvé des moyens originaux de développer leurs services pour répondre aux besoins de la collectivité. On a qu'à penser au déploiement des programmes Launch Pad dans le système scolaire. Les deux agences continuent de dépenser les fonds qui leur sont actuellement alloués. On remarque cependant que leurs rapports trimestriels font état de déficits dans leur contrat de services pour la période 2005-2006.

La prestation de ressources spécialisées

C'est l'initiative Meilleur départ qui aura les plus importantes répercussions sur les ressources spécialisées. En effet, l'ajout de 230 places au cours des trois prochaines années fera en sorte d'augmenter le nombre de places occupées par des enfants ayant des besoins particuliers, ce qui entraînera un besoin accru de ressources, notamment d'enseignantes et enseignants-ressources et d'aides pour prêter main-forte à ces derniers. D'autres programmes seront élargis, comme ceux des centres d'éducation parentale, offerts aux parents d'enfants ayant des besoins particuliers, ce qui aura pour effet d'accroître la demande de tels services.

Tableau 6
Affectation proposée des fonds liés aux services de garde d'enfants 2007-2009

Affectation proposée des fonds liés aux services de garde d'enfants (en \$)			
	2007	2008	2009
Places de garde subventionnées	1 858 861	1 992 886	2 495 311
Subventions salariales	1 477 713	1 527 380	1 705 446
Prestation de ressources spécialisées	769 085	792 157	815 921
Services de garde d'enfants des participants au programme Ontario au travail	305 000	305 000	305 000
Centres de ressources	436 865	449 970	463 469
TOTAL	4 847 524	5 067 393	5 785 147

Nota : Ces chiffres comprennent les fonds alloués à l'initiative Meilleur départ

Places de garde subventionnées : donnée basée sur le nombre de nouvelles places offertes dans un centre agréé, par année, multiplié par 50 %. On a calculé qu'environ 50 % des nouvelles places offertes dans un centre agréé seront subventionnées, ce qui fait augmenter les fonds alloués aux places subventionnées.

Tableau 7
Financement de l'initiative Meilleur départ – en milliers de dollars

Exercice financier	Administration	Financement des programmes	Financement des augmentations salariales	Financement de la planification	Financement total des coûts d'exploitation	Financement total des coûts d'immobilisation	Financement total	Économies liées aux GSMR/CADSS	Nombre estimé de nouvelles places créées en services de garde agréés avant le 31 mars
2005-2006	149,9	1184,9	164,6	60,6	1560,0	1305,0	2865,0	434,8	85
2006-2007	221,9	1620,0	377,5	60,6	2280,0	580,0	2860,0	643,6	35
2007-2008	333,9	2370,3	635,2	60,6	3400,0	1720,0	5120,0	968,4	110
Total	705,8	5175,2	1177,3	181,7	7240,0	3605,0	10845,0	2046,9	230

7.0 Conclusion

On a élaboré le *Plan de services de garde d'enfants Brantford/Brant 2006-2009* conformément aux lois, règlements et directives provinciales ainsi qu'aux directives de gestion des services de garde d'enfants, et on a cherché, dans la mesure du possible, à montrer les liens qui existaient entre le système des services de garde et le système général des services à la petite enfance. Ce qui est peut-être encore plus important, c'est le fait que ce Plan reflète les besoins en matière de garde d'enfants ainsi que les priorités locales des parents, fournisseurs de services et organismes communautaires de Brantford/Brant qui ont bien voulu consacrer de leur temps, et de leurs connaissances, expérience et expertise au processus de planification.

Grâce à l'élaboration du Plan de services, la Division des services de garde d'enfants de la Ville de Brantford ainsi que les organisations et organismes avec lesquels elle traite régulièrement sont maintenant pourvus de priorités de prestation de services fondées sur des données probantes ainsi que de stratégies de gestion de ces services, en vue de les guider dans la prise de leurs décisions, au cours des trois prochaines années. De plus, la Ville de Brantford se trouve maintenant bien positionnée pour affecter les fonds fédéraux et provinciaux escomptés au perfectionnement d'un système de services de garde agréés englobant de haute qualité, qui sera offert et accessible à tous les enfants et parents. La récente injection de fonds affectés à l'initiative Meilleur départ et le développement du réseau Meilleur départ assureront l'élargissement coordonné et intégré du système de garde d'enfants dans la région de Brant et de Brantford, au cours des prochaines années.

Annexe A

Glossaire

Gestionnaires des services municipaux regroupés : Les trente-sept (37) municipalités et les dix (10) conseils d'administration de district des services sociaux (CADSS) désignés par le gouvernement de l'Ontario comme responsables de la gestion du système de services intégrés du programme Ontario au travail, des services de garde d'enfants et du logement social.

Loi sur les garderies : Loi du gouvernement de l'Ontario qui permet au ministère des Services à l'enfance de délivrer un permis aux exploitants des garderies et aux agences de garde d'enfants en résidence privée. Cette loi renferme aussi des normes de diligence et définit le rôle des gestionnaires des services municipaux regroupés en matière de services de garde.

Garderie : Local où l'on accueille plus de cinq enfants sans liens de famille dans le but principal de leur fournir des soins temporaires ou des services de guidance, ou les deux, pendant une période continue qui ne dépasse pas vingt-quatre heures.

Place de garde subventionnée : Place de garde faisant l'objet d'une aide financière au titre du coût lié à la prestation de services agréés de garde d'enfants dans une garderie ou en résidence privée. Les parents considérés comme des « personnes dans le besoin » et les parents des enfants qui ont des besoins particuliers peuvent être admissibles à l'attribution de places de garde subventionnées.

Programme flexible : Programme de garde d'enfants offrant des services qui tiennent compte de l'horaire de travail ou d'études du ou des parent(s).

Programme d'une journée complète : Programme de garde d'enfants dont les services sont offerts au moins six heures par jour.

Programme d'une demi-journée : Programme de garde d'enfants dont les services sont offerts moins de six heures par période de vingt-quatre heures.

Programme Bébés en santé, enfants en santé : Programme géré par les services de santé, financé par le ministère des Services à l'enfance et destiné aux familles ayant à leur charge des enfants à risque de développer des troubles d'ordre physique, cognitif ou psychosocial ou des troubles du langage, et leur permettant d'avoir accès à des services d'intervention précoce

Programme EXPRESS (Expérience, poursuite et reprise des études pour les parents seuls soutiens de famille) : Programme dont la participation est obligatoire pour les parents adolescents de seize ans et de dix-sept ans qui reçoivent des prestations au titre du programme Ontario au travail. (Le programme est facultatif pour les parents de dix-huit à vingt et un ans qui reçoivent des prestations au titre du programme Ontario au travail.) Le

programme EXPRESS offre de l'aide financière à ces parents, tandis qu'ils terminent leurs études secondaires, participent à des programmes « rémunérés » et de préparation à l'emploi ou à des programmes de compétences parentales. De l'aide financière est également offerte pour l'accès à des services de garde et pour défrayer le coût du transport, entre autres.

Services de garde agréés : Services de garde « officiels » ou « réglementés ». Ces services de garde peuvent être offerts dans des garderies ou des résidences privées supervisées, conformément aux normes sur la délivrance de permis, prévues dans la *Loi sur les garderies* de l'Ontario

Capacité autorisée : Le nombre maximal d'enfants qu'une garderie peut accueillir en tout temps, y compris le nombre d'enfants par groupe d'âges. La capacité autorisée désigne aussi le nombre de foyers qui peuvent être liés par contrat avec une agence privée agréée de services de garde en milieu familial, en tout temps.

Supplément de la prestation nationale pour enfants : Une initiative conjointe fédérale et provinciale ou territoriale qui a pour but d'augmenter les prestations pour enfants versées aux familles à faible revenu grâce à l'augmentation de la Prestation fiscale canadienne pour enfants et au réinvestissement, par les provinces et les territoires, des économies ainsi réalisées dans les services sociaux correspondants. En raison de leur rôle à l'égard de la prestation et du financement des services d'assistance sociale, les municipalités de l'Ontario doivent également réinvestir dans les programmes visant à réduire la pauvreté chez les enfants et à promouvoir une participation continue au marché du travail.

Garderie éducative : Programme d'une demi-journée destiné à un groupe de cinq enfants ou plus âgés de deux ans et demi à cinq ans; les activités de ce programme doivent se dérouler sur au moins deux jours par semaine, et durer moins de six heures par jour.

Centres de la petite enfance de l'Ontario : Réseau de 103 centres aménagés dans les collectivités de l'ensemble de la province et offrant un éventail de services de base qui permettent de combler les besoins des enfants sur les plans cognitif et physique, ainsi que leurs besoins affectifs et sociaux. De plus, des programmes et des services offerts à la fois aux parents et aux fournisseurs de soins visent à leur fournir les compétences, les connaissances, l'information et les ressources nécessaires pour optimiser le développement et la capacité d'apprentissage des enfants dans un milieu sain, sécuritaire, et favorable à l'apprentissage, de façon à favoriser leur épanouissement.

Programme Ontario au travail : Ce programme a remplacé l'Assistance générale en bien-être social en 1998. Il offre de l'aide financière et de l'aide à l'emploi aux personnes et aux familles ayant été considérées comme étant « dans le besoin ». La participation aux programmes d'aide à l'emploi est obligatoire pour la plupart des bénéficiaires.

Services d'approche : Programmes et services conçus pour sensibiliser les communautés à l'égard des programmes et des services liés à la petite enfance, et de l'importance du développement sain des enfants, et pour favoriser la participation des communautés.

Services de rééducation de la parole et du langage pour enfants d'âge préscolaire : Une initiative gouvernementale provinciale ayant pour objectif principal le dépistage des enfants de moins de deux ans qui ont besoin de services de rééducation de la parole et du langage.

Services de garde en milieu familial : Services de garde agréés généralement offerts au domicile d'un fournisseur de services. Les fournisseurs de soins, qui agissent à titre d'entrepreneurs indépendants, offrent des services de garde à un nombre maximal de cinq enfants âgés de moins de douze ans (en plus de s'occuper de leurs propres enfants) et sont encadrés par une agence agréée de services de garde en milieu familial. L'agence est chargée de placer les enfants et doit encadrer le fournisseur de soins et lui procurer les ressources et les mesures de soutien nécessaires. De plus, l'agence doit s'assurer que le fournisseur de soins et le milieu de garde sont conformes aux dispositions de la *Loi sur les garderies* de l'Ontario.

Centres de ressources : Centres offrant tout un éventail de programmes et de services de soutien aux parents, aux aidants naturels, aux enfants et au personnel des services de garde. Bien que ces centres ne soient pas agréés, bon nombre d'entre eux respectent les dispositions de la *Loi sur les garderies*.

Programme pour enfants d'âge scolaire : Programme de services de garde destiné aux enfants de six à douze ans inclusivement, les services étant offerts avant ou après l'école, à l'heure du dîner ou durant les vacances scolaires.

Services de garde non agréés : Ententes privées conclues à l'amiable entre un parent et une gardienne ou un gardien pour des services de garde d'enfants. Ces ententes n'ayant pas fait l'objet d'un « agrément », elles ne sont pas régies par la *Loi sur les garderies*. Le fournisseur de services de garde n'est assujéti qu'à une seule norme : il ne peut s'occuper de plus de cinq enfants à la fois, en plus des siens.

Subvention salariale : Subvention qui a pour but de hausser les revenus d'emploi et les avantages sociaux des employés des garderies, des agences de garde d'enfants en milieu familial et des centres de ressources.

Annexe B

Projection démographique de la population de Brantford/Brant âgée de 0 à 14 ans

Municipalité	2004			2005			2006		
	0-4	5-9	10-14	0-4	5-9	10-14	0-4	5-9	10-14
Ville de Brantford	4880	5333	6177	4893	5143	6117	4910	4960	6086
Canton de Brantford	291	327	441	308	306	432	324	304	404
Canton de Burford	288	359	456	290	341	437	298	325	418
Canton d'Oakland	50	87	100	50	79	97	50	68	91
Canton d'Onondaga	88	103	170	93	95	162	98	101	147
Ville de Paris	515	625	710	520	582	727	531	564	711
Canton de South Dumfries	359	466	572	384	451	560	409	442	556
Total pour Brantford/Brant	6467	7296	8622	6534	6993	8528	6616	6760	8409

Source : Estimations fournies par le Grand River District Health Council, avril 2004

Note : Il convient d'user de prudence en ce qui concerne l'interprétation littérale de ces estimations, étant donné la fusion, en vigueur depuis 1999, des anciennes municipalités qui constituent maintenant le comté de Brant.

Annexe C
Capacité autorisée dans les garderies,
par groupe d'âges et par type de services de garde

PROGRAMME	GROUPES D'ÂGES					
	< 18 mois	de 18 à 30 mois	de 2,5 à 5 ans	de 3,8 à 5 ans	de 6 à 12 ans	Total
BRANTFORD						
A Child's Paradise	6	15	52	15		88
A Child's Paradise Too		15	24	15		54
A Child's Place Preschool			24			24
Banbury Child Care Centre			32		15	47
Beryl Angus Municipal Children's Centre		10	32			42
Boys & Girls Club After School Program					60	60
Grandview Child Care Centre			20		15	35
Just 4 Moms and Kids Co-op		11	32	12		55
Kiddy Korner Daycare		10	32			42
Kidsworld Y Blueridge			24	20		44
Kidsworld Y Downtown		10	32			42
Noah's Ark Preschool		10	32			42
Our Lady Queen of Peace Montessori Bilingual School			16			16
Pauline Johnson Child Care Centre	10	10	24			44
St. Joseph's Y Child Care Centre	6	10	32			48
Three Bears Preschool	6	10	60			76
West End Y Day Care		10	58			68
BURFORD						
Burford Co-operative Preschool			16			16
JERSEYVILLE						
Jerseyville-Langford Co-op Nursery School			16			16
PARIS						
Paris Child Care		10	32			42
Holy Family Child Care			32		30	62
Montessori Children's Academy Inc.			24			24
ST. GEORGE						
St. George Children's Centre			32		30	62
St. George Co-op Nursery School			16			16
Village Playschool			24		15	39
AUTRE						
Wee-Watch Private Home Day Care						
Services de garde privés en milieu familial – Ville de Brantford						

Source : Division des services de garde d'enfants de la Ville de Brantford, novembre 2003

Annexe D
Places de garde subventionnées et subventions salariales en garderies agréées

PROGRAMME	Places de garde subventionnées	Subventions salariales	Garderie à but lucratif	Garderie à but non lucratif	Garderie située dans une école
<i>BRANTFORD</i>					
A Child's Paradise	Oui	Oui	Oui		
A Child's Paradise Too	Oui	Oui	Oui		
A Child's Place Preschool	Oui	Oui	Oui		
Banbury Child Care Centre	Oui	Oui		Oui	Oui – Publique
Beryl Angus Municipal Children's Centre	Oui	Oui		Oui	
Boys & Girls Club After School Program	Oui	Oui		Oui	
Grandview Child Care Centre	Oui	Oui		Oui	Oui – Publique
Just 4 Moms and Kids Co-op	Oui	Oui		Oui	
Kiddy Korner Daycare	Oui	Oui		Oui	
Kidsworld Y Blueridge	Oui	Oui		Oui	
Kidsworld Y Downtown	Oui	Oui		Oui	
Noah's Ark Preschool	Oui	Oui		Oui	
Our Lady Queen of Peace Montessori Bilingual School	Oui	Non		Oui	
Pauline Johnson Child Care Centre	Oui	Oui		Oui	Oui – Publique
St. Joseph's Y Child Care Centre	Oui	Oui		Oui	
Three Bears Preschool	Oui	Oui		Oui	
West End Y Day Care	Oui	Oui		Oui	
<i>BURFORD</i>					
Burford Co-operative Preschool	Oui	Oui			
<i>JERSEYVILLE</i>					
Jerseyville-Langford Co-op Nursery School	Oui	Non		Oui	
<i>PARIS</i>					
Paris Child Care	Oui	Oui		Oui	
Holy Family Child Care	Oui	Oui		Oui	Oui - Séparée
Montessori Children's Academy Inc.	No	No	Oui		
<i>ST. GEORGE</i>					
St. George Children's Centre	Oui	Oui		Oui	
St. George Co-op Nursery School	Oui	Oui		Oui	
Village Playschool	Oui	No	Oui		
<i>AUTRE</i>					
Services de garde privés en milieu familial – Ville de Brantford					
Wee-Watch Private Home Day Care					

Source : Division des services de garde d'enfants de la Ville de Brantford,
31 décembre 2004

Nota : Plusieurs des permis délivrés laissent une certaine souplesse en ce qui concerne les groupes d'âges, à condition que la dotation en personnel soit adéquate.

Annexe E
Emplacements des programmes Launch Pad

Programme Launch Pad du CPEO
Central School, Brantford

Bellview School
Brantford

Major Ballachey School
Brantford

Branlyn-Notre Dame
Brantford

East Dale – Echo Place School
Brantford

St. Gabriel School
Brantford

Centennial Grand Woodlands
Brantford

Annexe F
Emplacements des centres de la petite enfance de l'Ontario

OEYC Centre
Rue West, Brantford

Burford Satellite
Burford District Elementary School

Programme Launch Pad du CPEO
Central School
Brantford

Onondaga Satellite
Onondaga-Brant School

Paris Satellite
Paris North Ward School

Scotland Satellite
St. Anthony Daniel School

St. George Satellite
St. George Lawn Bowling Club

Annexe G Bibliographie

Brant Early Years Centre Plan, novembre 2001.

Campagne 2000. *Honorer nos promesses : Relever le défi d'éliminer la pauvreté des enfants et des familles*, Toronto, Campagne 2000, novembre 2003.

Community Profile: Ontario Early Years in Brant County, janvier 2004.

Friendly, M., Beach J. et Turiano., M. *Early Childhood Care and Education in Canada: Provinces and Territories 2001*, Toronto, Childcare Resource and Research Unit, Université de Toronto, 2001.

Grand River District Health Council. *Community Profile*. Brantford, Grand River District Health Council, mars 2003.

Kids Can Fly Early Years Action Plan, printemps 2002.

Ontario Early Years Centre: Brant 2004-2006 Service Plan, avril 2004.

Statistique Canada. *Tendances en matière de revenu au Canada, 2001*, comme cité dans *Honorer nos promesses : Relever le défi d'éliminer la pauvreté des enfants et des familles*, Toronto, Campagne 2000, novembre 2003.

Renforcer les assises sociales (extrait du site Web du premier ministre du Canada)

Plan de services de garde d'enfants de Brantford/Brant 2003-2006, janvier 2001